

ALCOTRA SÉMINAIRE PASSERELLE / SEMINARIO PASSERELLA

8 octobre / ottobre 2026, Lyon

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

ACCOGLIENZA DEI PARTECIPANTI

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027

OUVERTURE DES TRAVAUX

APERTURA DEI LAVORI

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027

MOT D'ACCUEIL PAR

Région Auvergne-Rhône-Alpes
Nicolas DARAGON

**Vice-Président délégué aux finances, à l'administration générale, aux
ressources humaines et aux fonds européens**

SALUTI ISTITUZIONALI DI

Regione Auvergne-Rhône-Alpes
Nicolas DARAGON

**Vicepresidente con delega alle finanze, all'amministrazione generale,
alle risorse umane e ai fondi europei**

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027

MOT D'ACCUEIL PAR

Région Auvergne-Rhône-Alpes
Valérie LASSALLE

**Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes déléguée aux fonds
européens**

SALUTI ISTITUZIONALI DI

Regione Auvergne-Rhône-Alpes
Valérie LASSALLE

**Consigliere regionale Auvergne-Rhône-Alpes con delega ai fondi
europei**

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027

PRÉSENTATION DU DÉROULÉ DE LA JOURNÉE ET DU CONSEIL DES JEUNES

Autorité de gestion ALCOTRA
Véronique VEYRAT

Responsable de service ALCOTRA

PRESENTAZIONE DELLA GIORNATA E DEL CONSIGLIO DEI GIOVANI

Autorità di gestione ALCOTRA
Véronique VEYRAT

Responsabile di servizio ALCOTRA

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027

ORDRE DU JOUR



ORDINE DEL GIORNO



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027

ORDRE DU JOUR // ORDINE DEL GIORNO

	08h45-09h30	Espace immersif des projets ALCOTRA // Spazio immersivo dei progetti ALCOTRA
	09h30-11h30	Bilan de la programmation 2021-2027 : réussites, continuités et perspectives // Bilancio della programmazione 2021-2027 : successi, continuità, prospettive
	Table ronde	Les réussites d'ALCOTRA sur les territoires // Tavola rotonda: I successi ALCOTRA nei territori
	Tavola rotonda	Continuité et nouveauté de la Programmation 2028-2034 // Tavola rotonda: Continuità e novità della Programmazione 2028-2034
	11h30-13h30	Espace immersif des projets ALCOTRA // Spazio immersivo dei progetti ALCOTRA
	11h45-13h30	Buffet
	13h30-16h45	Programmation 2028-2034 // Programmazione 2028-2034
	Table ronde	Performance et amélioration continue // Tavola rotonda: Performance et amélioration continue
	Tavola rotonda	Grands défis et enjeux du territoire ALCOTRA // Tavola rotonda: Grandi sfide e problematiche del territorio ALCOTRA
	Table ronde	Jeunesse et avenir de la coopération transfrontalière // Tavola rotonda: Gioventù e avvenire della cooperazione transfrontaliera
	Clôture	Restitution artistique, remise des prix et clôture // Restituzione artistica, consegna dei premi e chiusura

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027



CONSEIL DES JEUNES 2026-2027

CONSIGLIO DEI GIOVANI 2026-2027

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027

Table ronde : LES RÉUSSITES D'ALCOTRA SUR LES TERRITOIRES PAR LES ÉLUS MEMBRES DU COMITÉ DE SUIVI



RÉUSSITE



SUCCESSO

Tavola rotonda: I SUCCESSI DI ALCOTRA NEI TERRITORI, RAPPRESENTANTI POLITICI MEMBRI DEL COMITATO DI SORVEGLIANZA

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027

**Animation et Questions
du
Conseil des jeunes ALCOTRA**
Anaïs MINOJA et Elia PERRUQUET



**Animazione e Domande
del
Consiglio dei giovani ALCOTRA**
Anaïs MINOJA et Elia PERRUQUET



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027

ÉLUS MEMBRES DU COMITÉ DE SUIVI DES RÉGIONS DU TERRITOIRE ALCOTRA

RAPPRESENTANTI POLITICI MEMBRI DEL COMITATO DI SORVEGLIANZA DELLE REGIONI DEL TERRITORIO ALCOTRA

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027

L'AUTORITÉ DE GESTION DU PROGRAMME ALCOTRA INTRODUIT LES RÉUSSITES DU PROGRAMME 21-27

Région Auvergne-Rhône-Alpes
Nicolas DARAGON

Vice-Président délégué aux finances, à l'administration générale, aux ressources humaines et aux fonds européens

L'AUTORITÀ DI GESTIONE DEL PROGRAMMA ALCOTRA INTRODUCE I SUCCESSI DEL PROGRAMMA 21-27

Région Auvergne-Rhône-Alpes
Nicolas DARAGON

Vicepresidente con delega alle finanze, all'amministrazione generale, alle risorse umane e ai fondi europei

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027

Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
Laurence BOETTI-FORESTIER

Conseillère régionale déléguée aux relations transfrontalières

Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
Laurence BOETTI-FORESTIER

Consigliere regionale con delega alle relazioni transfrontaliere

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027

Région Piemonte
Marco GALLO

Assesseur chargé du Développement et de la promotion des zones de montagne, des zones intérieures et du GAL, du Sistema neige, de la protection des zones protégées (forêts, parcs, sites de l'UNESCO, Sic et réseau Natura 2000), des activités extractives, de l'aménagement du territoire, de l'aménagement paysager et de l'urbanisme, de la biodiversité et de la trufficulture

Regione Piemonte
Marco GALLO

Assessore dello Sviluppo e promozione della montagna, aree interne e Gal, Sistema neve, Tutela delle aree protette (foreste, parchi, aree Unesco, Sic e Rete Natura 2000), Attività estrattive, Programmazione territoriale, paesaggistica ed urbanistica, Biodiversità e tartuficoltura

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027



Région Liguria
Alessio PIANA

Assesseur chargé du développement économique, de l'industrie, de l'économie bleue, des ports, de la logistique, du commerce, de l'artisanat, de la chasse et de la pêche sportive, de la recherche et de l'innovation technologique, de la programmation du FEDER et de la coopération territoriale européenne

Regione Liguria
Alessio PIANA

Assessore a Sviluppo economico, Industria, Blue Economy, Porti, Logistica, Commercio, Artigianato, Caccia e Pesca sportiva, Ricerca e Innovazione tecnologica, Programmazione FESR e Cooperazione territoriale europea

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027



ÉLUS MEMBRES DU COMITÉ DE SUIVI DES DÉPARTEMENTS ET DES PROVINCES DU TERRITOIRE ALCOTRA

RAPPRESENTANTI POLITICI MEMBRI DEL COMITATO DI SORVEGLIANZA DEI DIPARTIMENTI E DELLE PROVINCE DEL TERRITORIO ALCOTRA

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027

Département des Hautes-Alpes
Bernadette SAUDEMONT

**Vice-Présidente départementale chargée de la culture des affaires régionales et européennes
et de la vie associative**

Dipartimento delle Hautes-Alpes
Bernadette SAUDEMONT

**Vicepresidente dipartimentale responsabile della cultura, degli affari regionali ed europei e
della vita associativa**

Interreg



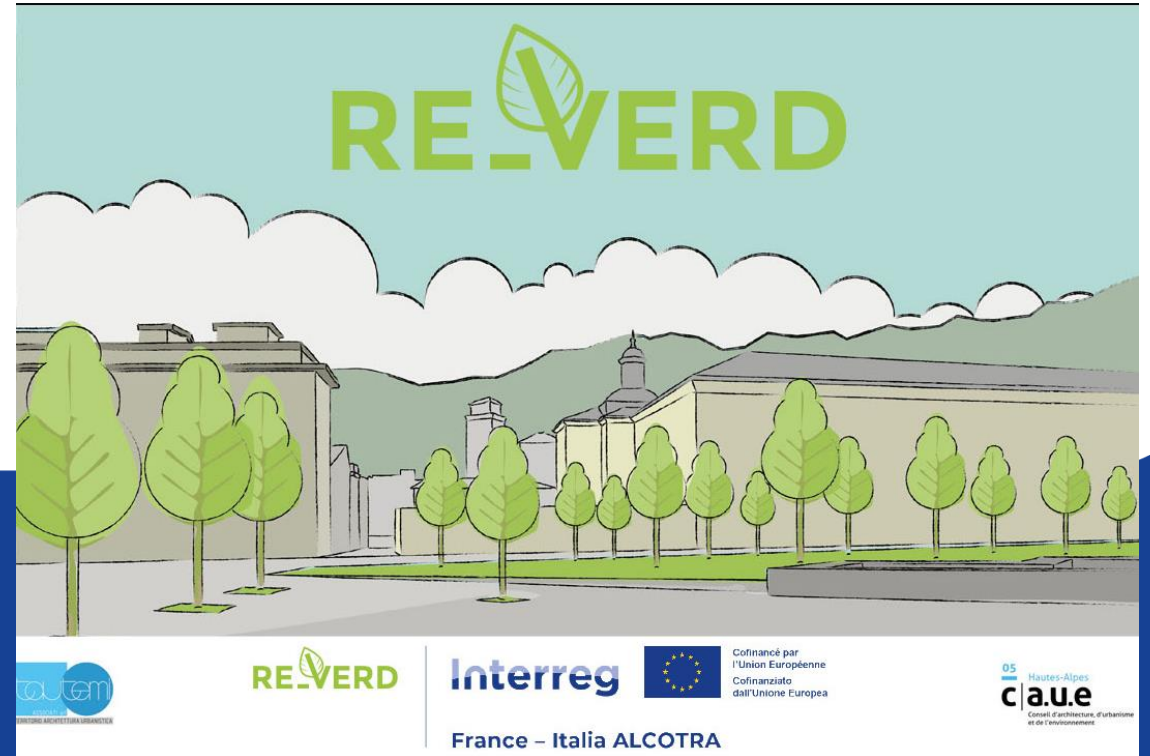
Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027



Provincia di Imperia
Rodolfo LENGUEGLIA

Responsabile dell'Ufficio Servizio Idrico Integrato

Provincia di Imperia
Rodolfo LENGUEGLIA

Responsabile dell'Ufficio Servizio Idrico Integrato

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



PROVINCIA
DI IMPERIA

— AVANZAMENTO E COMPLETAMENTO LAVORI – 2026

Intervento di riqualificazione della Diga Ferraia

Intervention de réhabilitation du barrage de Ferraia

Documentazione fotografica delle tre fasi operative

Documentation photographique des trois phases opérationnelles

🕒 Prima dei lavori



Giugno 2026



Settembre 2026



Aquila d'Arrosia, Provincia di Imperia



AViTeM
Agency
for sustainable Mediterranean
cities and territories



Stato dell'invaso prima dell'intervento

État de la retenue avant l'intervention

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



PROVINCIA
DI IMPERIA



AViTem
Agency
for sustainable Mediterranean
cities and territories



Situazione ante operam dell'area di bacino

Situation ante operam de l'aire du bassin



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



Condizione Iniziale

Accumulo sedimentario ed esaurimento dell'invaso originario prima della riqualificazione.

État initial

Comblement sédimentaire et perte de capacité utile de la retenue d'origine avant les travaux de réhabilitation.

Lavori in corso – Avanzamento sul bacino

Travaux en cours – Avancement des travaux d'aménagement de la retenue



Riempimento Invaso

Risistemazione delle sponde, consolidamento del fondo e avvio dell'invaso delle acque.

Mise en eau de la retenue

Réaménagement et confortement des berges, consolidation du fond de la retenue et mise en eau progressive de l'ouvrage.



Stato di avanzamento e sistemazione sponde

État d'avancement des travaux et confortement des berges



Risistemazione delle sponde, consolidamento del fondo e avvio dell'invaso delle acque

Confortement et réaménagement des berges, consolidation du fond de la retenue et mise

Lavori completati – Messa in funzione bacino ultimato

Travaux achevés – Mise en service de la retenue après achèvement des travaux



In corso di utilizzo

Messa in esercizio dello sbarramento con invaso a regime ed opere cementizie collaudate.

En exploitation

Mise en service de l'ouvrage de retenue, avec retenue en régime normal d'exploitation et ouvrages en béton réceptionnés et contrôlés.

Lavori completati – Impianto tecnologico

Travaux achevés – Installations techniques



Centralina idroelettrica

Realizzazione di mini centralina per la produzione di energia elettrica mediante sfruttamento dell'acqua proveniente dalla diga.

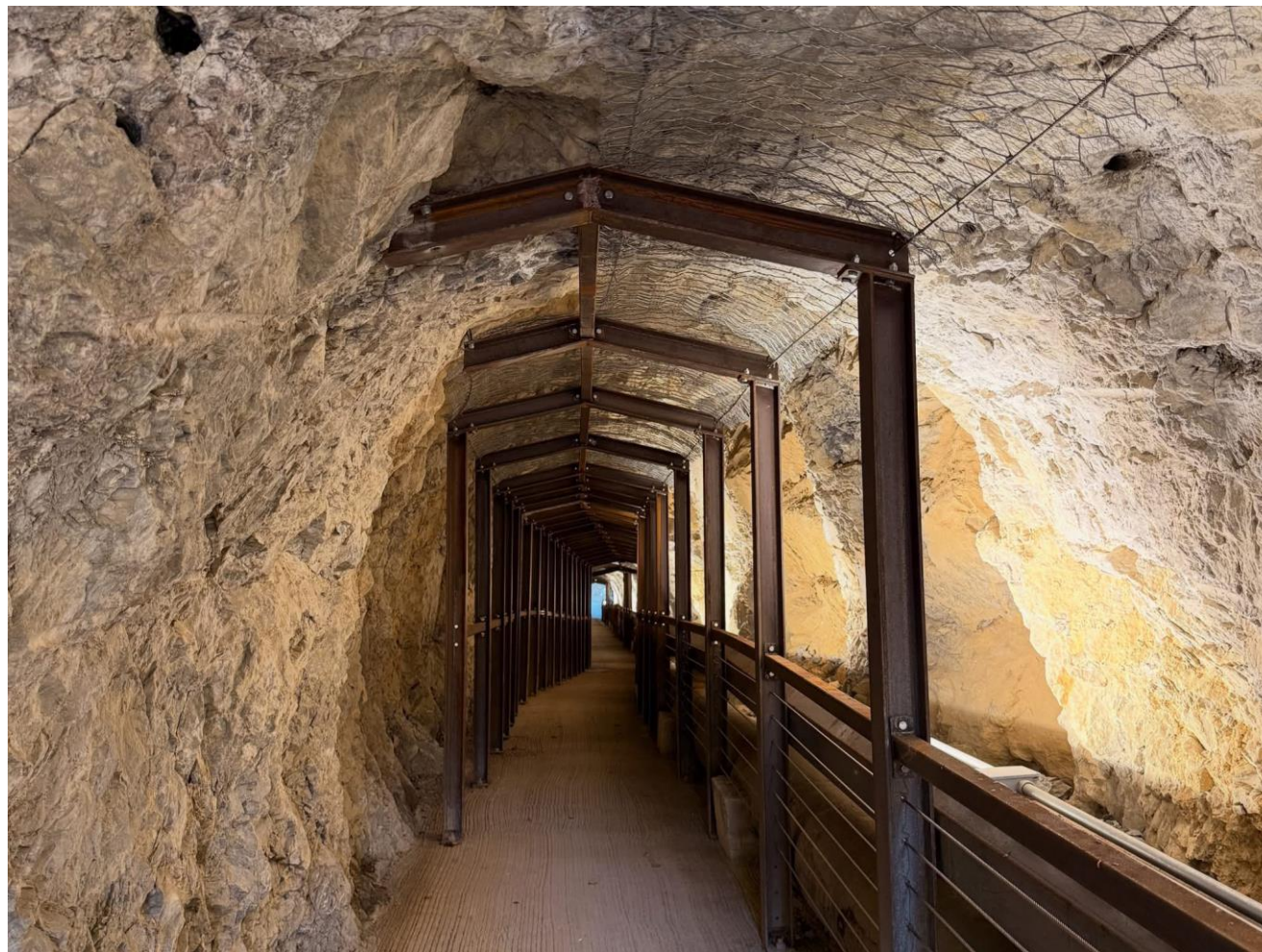
Centrale hydroélectrique

Réalisation d'une microcentrale hydroélectrique destinée à la production d'électricité par valorisation de l'énergie hydraulique issue de la retenue du barrage.



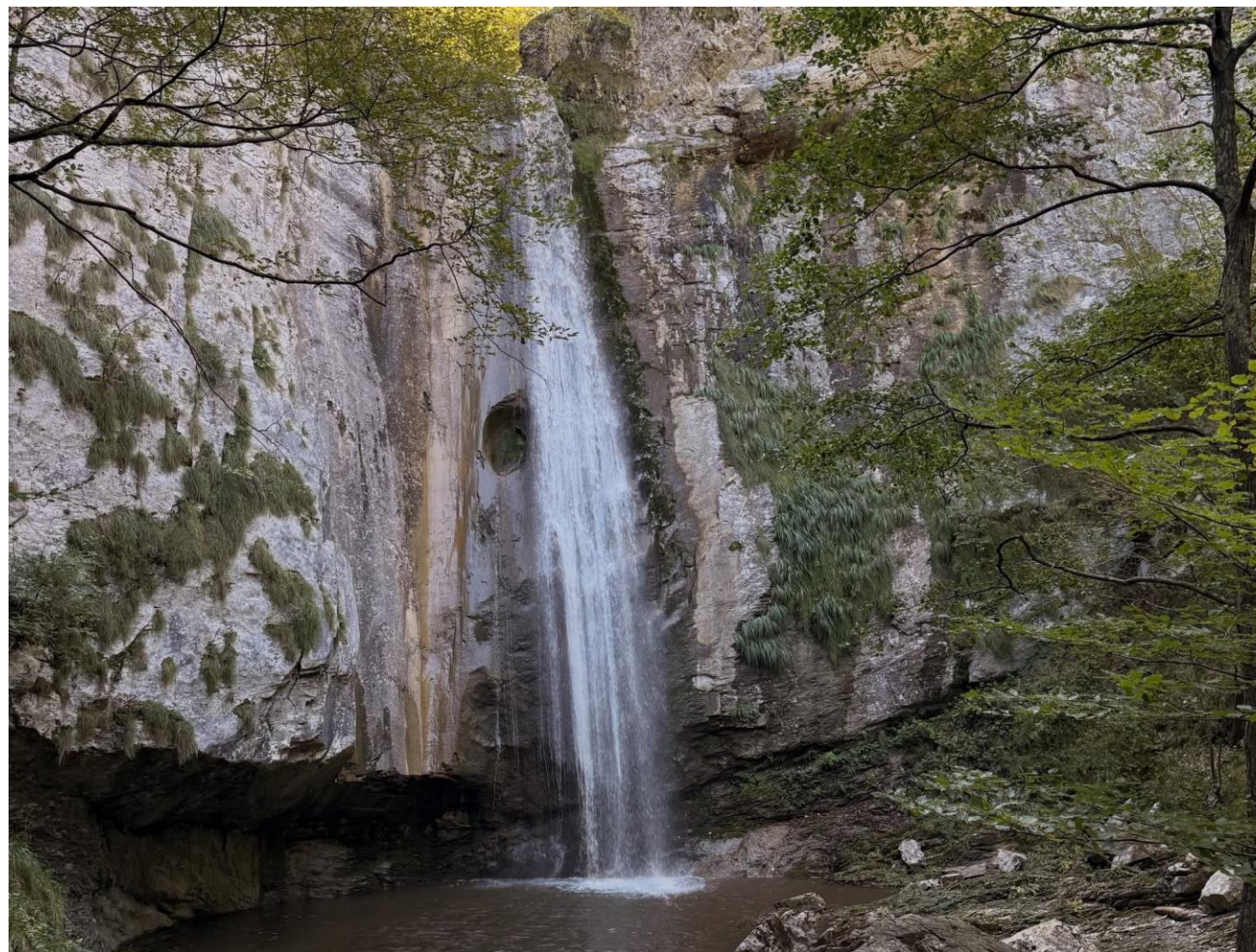
Percorso naturalistico

Sentier naturaliste



Percorso naturalistico

Sentier naturaliste



PROVINCIA
DI IMPERIA



AViTem
Agency
for sustainable Mediterranean
cities and territories



Confronto cronologico completo

Evoluzione del progetto dallo stato ante operam al completamento dell'opera.

Comparaison chronologique complète

Évolution du projet depuis l'état initial avant travaux jusqu'à l'achèvement de l'ouvrage.

OTTOBRE 2023 ANTE OPERAM

→ GIUGNO 2026

→ SETTEMBRE 2026

1. OTTOBRE/OCTOBRE 2023 ANTE OPERAM



2. GIUGNO/JUIN 2026



3. SETTEMBRE/SEPTEMBRE 2026



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



Grazie per l'attenzione

Merci pour votre attention



PROVINCIA
DI IMPERIA



AViTeM
Agency
for sustainable Mediterranean
cities and territories



Département des Alpes-de-Haute-Provence
Alain DELSAUX

Conseiller départemental délégué à la culture, au patrimoine culturel et au logement

Dipartimento delle Alpes-de-Haute-Provence
Alain DELSAUX

**Consigliere dipartimentale con delega alla cultura, al patrimonio culturale e all'edilizia
abitativa**

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027

Interreg

Cofinancé par l'Union Européenne
Cofinanziato dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA

**ALPES DE HAUTE
PROVENCE**
LE DÉPARTEMENT

**ALPES DE HAUTE
PROVENCE**
LE DÉPARTEMENT

Une animation de proximité





CONTINUITÉ

Table ronde : CONTINUITÉ ET NOUVEAUTÉS DE LA PROGRAMMATION 2028-2034



CONTINUITÀ



NOUVEAUTÉ

Tavola rotonda: CONTINUITÀ E NOVITÀ DELLA PROGRAMMAZIONE 2028-2034



NOVITÀ

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027

**Animation et Questions
du
Conseil des jeunes ALCOTRA
*Elisabetta ANRÒ et Nathan DUPESSEY***



**Animazione e Domande
del
Consiglio dei giovani ALCOTRA
*Elisabetta ANRÒ e Nathan DUPESSEY***



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027

Commission européenne
Valeria CENACCHI

DG REGIO - Commission Européenne

Commissione europea
Valeria CENACCHI

DG REGIO - Commissione europea

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027

Nouveau cadre législatif de l'UE 2028-2034

Perspectives pour Interreg et la coopération transfrontalière

Interreg ALCOTRA France-Italie
« Séminaire passerelle » 8 octobre 2026

Valeria CENACCHI
DG REGIO – Commission européenne



Un processus en cours

Quelques étapes du processus législatif

- Juillet 2025 : proposition des nouveaux règlements par la Commission
- Juin 2026 : le Conseil a adopté sa position commune sur les propositions de règlement.
Projet d'orientations sur le coût des mesures transmis aux États membres.
- **Automne 2026** : la présidence irlandaise poursuit les travaux sur les projets de règlements. La Commission travaille au projet d'acte d'exécution (plan Interreg).
- **Novembre 2026** : position du PE sur les règlements PPNR et FEDER/FC Interreg (prévue)
- Fin 2026 : compromis sur le futur budget de l'Union (cadre financier pluriannuel)
- 2027 : travail en trilogues en vue de l'adoption du nouveau cadre législatif fin 2027

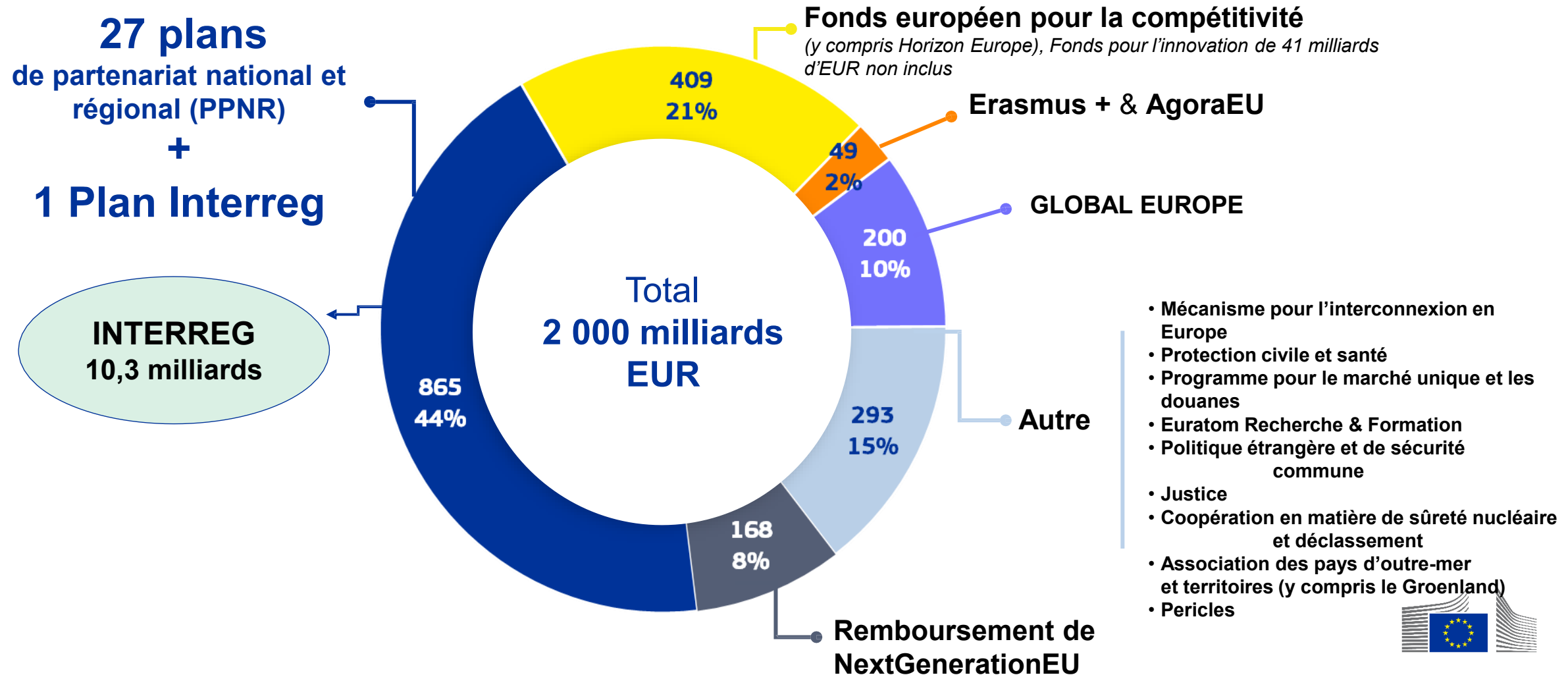
Travail au niveau des futurs programmes/chapitres Interreg

- Profils territoriaux (« border profiles ») publiés par ESPON (mars 2026)
- Des orientations spécifiques Interreg sont prévues d'ici novembre 2026
- Les comités de programmation ont démarré pour la plupart des programmes (consultation des partenaires, évaluation et capitalisation, diagnostic territorial, analyse des besoins et des priorités)



Un budget ambitieux 2028-2034

- **Plus simple** pour les bénéficiaires
- **Axé** sur les résultats
- **Plus souple**



Trois blocs réglementaires

Règlements horizontaux

- **Règlement CFP (Cadre Financier Pluriannuel)**
- **Règlement sur la performance**, couvrant :
 - Règles communes CFP, DNSH, reporting
 - Suivi environnemental, d'adaptation au changement climatique et d'atténuation, suivi social et notation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes
 - Domaines d'intervention et indicateurs communs

Le règlement « Plan »

- Institue le Fonds européen pour la cohésion économique, sociale et territoriale, l'agriculture et le développement rural, la pêche et les affaires maritimes, la prospérité et la sécurité
- Objectifs et exigences pour les PPNR
- Conditions horizontales relatives à l'état de droit et à la Charte
- Budget
- Règles financières
- Gouvernance
- Audit et contrôle

Règlements spécifiques aux fonds

- **FEDER/Fonds de cohésion (y compris Interreg)**
- Fonds social européen
- Organisation commune des marchés
- Politique agricole commune
- Politique commune de la pêche
- Affaires intérieures
- Programme de l'UE à destination des écoles



Nouvelle architecture de programmation

Structure simplifiée

Passage d'environ 540 programmes à **27 plans nationaux-régionaux + 1 plan Interreg**, réduisant les coûts administratifs et facilitant l'accès aux fonds

Programmation intégrée

Approche souple et sur mesure, synergies renforcées, meilleure traçabilité des résultats

Appropriation

Gouvernance multiniveau et gestion partagée, reflétant les priorités locales et régionales

Dépenses axées sur la performance

Fonds liés aux résultats, en faveur de projets à fort impact, transfrontaliers et multipays

Flexibilité et réaction aux crises

Allocation progressive des fonds, révision facilitée des plans, réserve UE pour les besoins émergents

14 fonds actuels
regroupés/consolidés dans
les plans; de 5000 à
environ 900 indicateurs



Objectifs (art. 2 et 3, COM(2025) 565)

- **Objectif général** : promouvoir la cohésion économique, sociale et territoriale, le développement durable et la compétitivité de l'Union, sa sécurité et sa préparation ;
- **Objectifs généraux** reflétant les objectifs du **traité** et l'**architecture juridique des plans**, à poursuivre au moyen d'**objectifs spécifiques** plus complets, regroupés en **5 piliers** :

Objectifs généraux (art. 2)

(a) Réduire les disparités régionales et promouvoir la CTE [FEDER/FC]

(b) Soutenir les politiques sociales [FSE] et une transition socialement juste

(c) Soutenir la mise en œuvre de la politique agricole commune [PAC]

(d) Soutenir la mise en œuvre de la politique commune de la pêche [PCP]

(e) Protéger et renforcer la démocratie, défendre les valeurs de l'Union



Objectifs spécifiques (art. 3)

(a) Soutenir la prospérité durable dans toutes les régions de l'Union

(b) Soutenir les capacités de défense et la sécurité de l'Union

(c) Renforcer la cohésion sociale (personnes, sociétés, modèle social)

(d) Préserver la qualité de vie dans l'Union

(e) Protéger et renforcer les droits fondamentaux, la démocratie, l'État de droit et les valeurs de l'Union

Objectifs spécifiques (art. 3)

(a) Soutenir la prospérité durable dans toutes les régions

- i. Favoriser l'attractivité des territoires, par exemple en soutenant des stratégies intégrées de développement urbain et rural
- ii. Renforcer la base industrielle, les chaînes d'approvisionnement et la fabrication (...), **en accordant une attention particulière à la compétitivité des PME** et en intégrant pleinement les ambitions environnementales et climatiques
- iii. Soutenir **une transition juste, donner la priorité à la production d'énergie propre, promouvoir l'efficacité énergétique et la décarbonation, le stockage et les technologies, ainsi que le développement de l'énergie intelligente**
- iv. Soutenir **la transformation numérique, les compétences numériques avancées, les services publics numériques et la connectivité TIC, tout en luttant contre la fracture numérique**
- v. Soutenir la **recherche, le développement et l'innovation**
- vi. Promouvoir l'union de l'épargne et des investissements et développer des options de financement fondées sur le marché
- vii. Soutenir le logement social et abordable
- viii. Renforcer les infrastructures de transport de l'Union
- ix. Soutenir **le tourisme, y compris sa durabilité**
- x. Soutenir la **gestion de l'eau, la protection de l'environnement, l'adaptation au changement climatique, la résilience au changement climatique**, l'amélioration de la biodiversité, de la qualité des sols et des ressources naturelles, la **promotion de la circularité**, de la bioéconomie et, plus largement, de l'utilisation efficace des ressources, ainsi que **la prévention de la pollution**

(c) Renforcer la cohésion sociale (personnes, sociétés, modèle social)

- i. Soutenir **l'emploi, l'égalité d'accès au marché du travail**, des conditions de travail équitables et de qualité et la mobilité de la main-d'œuvre
- ii. Accroître l'offre de main-d'œuvre et améliorer **l'éducation et l'acquisition de compétences tout au long de la vie**, notamment en favorisant le perfectionnement et la reconversion professionnels ;
- iii. Promouvoir l'égalité des chances, soutenir les filets de sécurité sociale, **favoriser l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté** et le sans-abrisme, soutenir l'investissement dans les infrastructures sociales
- iv. Faciliter l'accès aux services et aux infrastructures associées, **y compris la modernisation, la numérisation et le renforcement de la qualité et de la résilience des systèmes de santé**, des services de garde d'enfants et de soins de longue durée ;
- v. Relever les **défis du changement démographique**
- vi. Remédier aux incidences sociales de l'inclusion des émissions de gaz à effet de serre des bâtiments et du transport routier dans le champ d'application de la directive 2003/87/CE.

(e) Protéger et renforcer les droits fondamentaux, la démocratie, la bonne gouvernance, l'égalité, l'état de droit et défendre les valeurs de l'Union

- i. En soutenant et en développant davantage des sociétés ouvertes, fondées sur les droits, démocratiques, égalitaires et inclusives, notamment en **renforçant les capacités de la société civile** et des partenaires sociaux à défendre les valeurs de l'Union, l'éducation à la citoyenneté et la participation des jeunes ;
- ii. En promouvant et en défendant **l'état de droit**, notamment en renforçant les systèmes judiciaires, les cadres de lutte contre la corruption, le pluralisme des médias, l'intégrité de l'information, l'éducation aux médias et des contre-pouvoirs efficaces ;
- iii. En améliorant l'efficacité de l'administration publique et la capacité **institutionnelle des autorités publiques et des parties prenantes** aux niveaux national, régional et local, et en soutenant l'assistance technique contribuant à la mise en œuvre effective du PPNR ;
- iv. **En promouvant la culture** en tant que catalyseur des valeurs européennes et en soutenant des secteurs culturels et créatifs dynamiques et diversifiés.

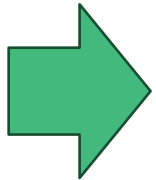


Objectifs spécifiques Interreg (ISO)

ISO 1 « Une meilleure gouvernance de la coopération »

ISO 2 « Une Europe plus sûre et mieux sécurisée »

ISO 3 « Des régions plus résilientes limitrophes de la Russie, de la Biélorussie et de l'Ukraine »



Interreg Governance Facility “InterregGov” : initiative portée par la Commission européenne et mise en œuvre par la Ville de Vienne. Elle soutient le renforcement de la gouvernance de la coopération dans les régions frontalières européennes, à travers la mise en œuvre de l'objectif spécifique Interreg 1 (ISO 1) « Une meilleure gouvernance de la coopération », en mettant l'accent sur les **obstacles transfrontaliers** et la **coopération de proximité**.

<https://www.interreggov.eu/>



Plan Interreg

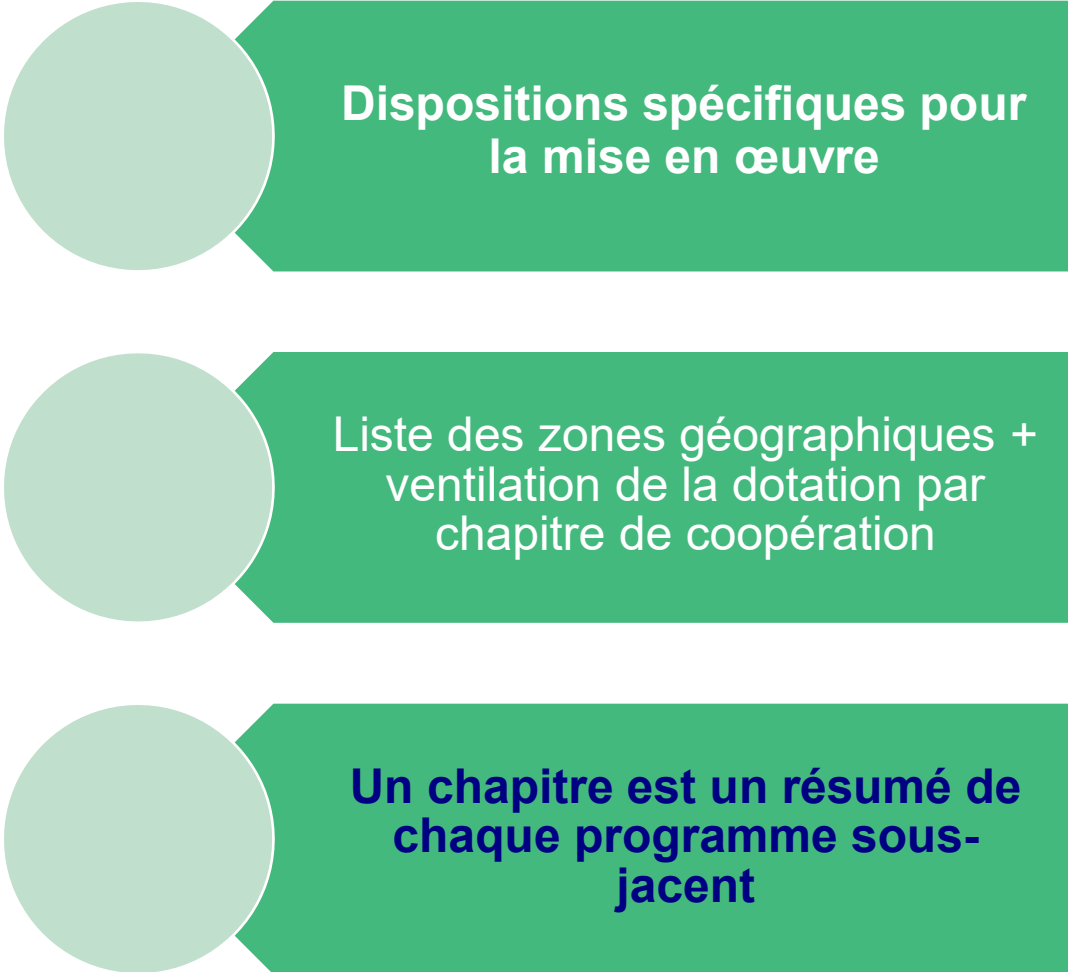
Le « plan Interreg » sera adopté au moyen d'un **acte d'exécution de la Commission.**

Continuité des 4 volets de coopération
(transfrontalier, transnational, interrégional, ultrapériphérique)

Continuité géographique probable (soit 86 chapitres attendus)

Le chapitre doit être **soumis dans les 9 mois** suivant l'entrée en vigueur des règlements. La CE dispose de **4 mois** pour l'adopter. Les chapitres figurent en annexe du Plan.

L'annexe du Plan est modifiée au fur et à mesure que de nouveaux chapitres sont ajoutés ou modifiés.



Dispositions spécifiques pour la mise en œuvre

Liste des zones géographiques + ventilation de la dotation par chapitre de coopération

Un chapitre est un résumé de chaque programme sous-jacent

Principaux éléments structurants

- Contribution aux objectifs climatiques et sociaux (35 % et 14 % du Plan, à titre indicatif)
- Les chapitres peuvent choisir **un ou plusieurs objectifs** spécifiques ou objectifs Interreg
- **Pas de concentration thématique** requise, **pas de nombre min./max. de mesures**. Les mesures peuvent consister en **des investissements ou des réformes**
- **Cofinancement UE à 80 %** (85 % pour les régions ultrapériphériques et les frontières extérieures)
- Pre-financement 4% par an le 3 premières années
- **Approche basée sur la performance** pour les paiements 
- Dégagement automatique : délai ramené à n+1 pour accélérer les dépenses
- Continuité **du mode de gestion partagée et principe de partenariat**
 - Une **autorité de gestion unique**, une **autorité d'audit unique** et un **secrétariat conjoint** pour chaque chapitre
 - **Un comité de suivi par chapitre** avec le même rôle qu'actuellement (avec liste des tâches à inclure dans le plan)
 - La fonction de comptabilité séparée n'est plus prévue
 - **Groupe d'auditeurs par chapitre**, comme en 2021-2027

Chapitres du plan Interreg

- **Structure d'un chapitre :**

- ✓ **Stratégie d'intervention**, basée sur l'analyse des besoins, une vision des changements souhaités et l'apport de la coopération
- ✓ **Description des mesures** : investissements et réformes (contribution aux objectifs généraux/spécifiques, coûts estimés, jalons et cibles)

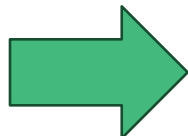


Paielements fondés non plus sur les coûts réels mais sur la performance : réalisation des valeurs cibles associées aux mesures (au moyen d'indicateurs de réalisation, de catégories d'intervention et d'une méthodologie d'estimation des coûts)

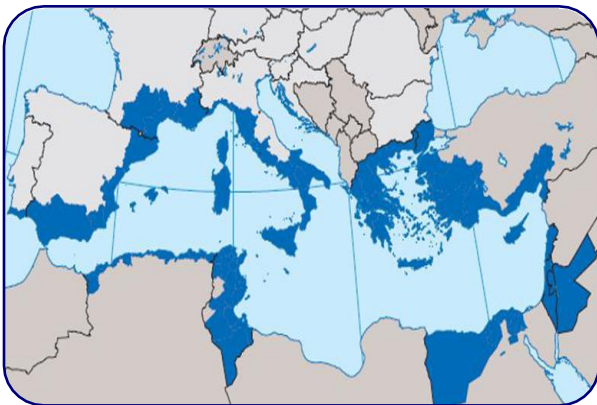
- ✓ Modalités de **suivi et de mise en œuvre**
- ✓ Description **du processus de partenariat** (y compris le processus de consultation mené pour la préparation du chapitre).
- ✓ **Répartition des responsabilités** entre les États membres participants et, le cas échéant, les États tiers, en cas de corrections financières imposées
- ✓ Dispositifs et systèmes visant à garantir une **utilisation correcte, efficace et efficiente des ressources de l'Union**

Priorités de la coopération territoriale

- Compétitivité et « **droit de rester** » (innovation, services publics transfrontaliers, marché du travail, accessibilité/mobilité, approches territorialisées, jeunesse)
- Transition verte, économie circulaire, eau, résilience régionale
- Sécurité, soutien aux régions frontalières orientales
- **Meilleure gouvernance : levée des obstacles transfrontaliers**, coopération de proximité, collecte de données

 Synergies et complémentarités avec les Plans PNR pour maximiser les impacts

Approche de programmation



Stratégie

Que faire ensemble et pourquoi ?

Besoins, lacunes, potentiels

Valeur ajoutée de la coopération

Principe de partenariat



Définir les mesures

Quels résultats et dans quels délais ?

Objectifs spécifiques
Jalons et cibles

Catégories d'intervention
Indicateurs de réalisation et de résultat



Financement et coûts

Combien cela coûtera-t-il et pourquoi ?

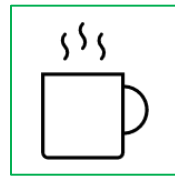
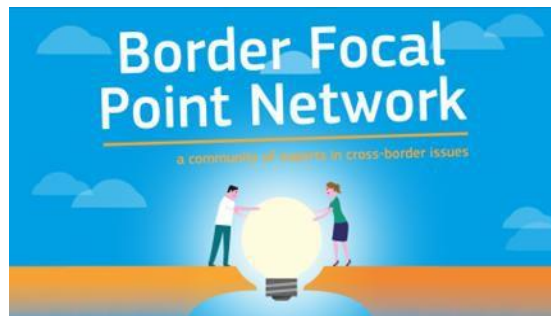
Méthodologie pour l'estimation des coûts et des paiements

Des outils communs

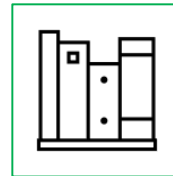
✓ **Promouvoir la coopération au-delà d'Interreg**

✓ **Réseau Border Focal Point**

- Soutien thématique et initiatives pour renforcer l'orientation stratégique des programmes
- **Capitalisation** et bonnes pratiques
- Renforcement des connaissances
- Réseaux d'échange d'experts
- Coordination interservices pour suivre et intégrer la dimension transfrontalière dans toutes les politiques de l'UE



[Breakfast Debates](#)



[Ressources](#)

✓ **b-solutions** : expertise pour lever les obstacles frontaliers (avec l'ARFE)

✓ [Plateforme de données sur les régions frontalières de l'UE](#) (avec le CCR)



Règlement BRIDGEforEU

- ❑ Le règlement européen BRIDGEforEU (règlement (UE) 2025/925) est un nouvel instrument juridique, entré en vigueur en juin 2025, visant à identifier et à lever les obstacles administratifs, juridiques et législatifs qui entravent la coopération transfrontalière.
- ❑ Il vise à simplifier la vie quotidienne des citoyens, des entreprises et des collectivités locales des régions frontalières terrestres et maritimes et dont la coopération est entravée par ces obstacles.

Mesures clés

- ❑ **Points de coordination transfrontalière** : mise en place de structures dédiées dans chaque État membre pour examiner les difficultés locales.
- ❑ Procédure de facilitation : un mécanisme d'échange d'informations entre régions voisines et autorités nationales pour proposer des solutions concrètes.
- ❑ **Registre européen des obstacles** : un outil commun pour centraliser, suivre et traiter les cas recensés.



Pour en savoir plus sur Interreg et la coopération

[Inforegio - Interreg : Coopération territoriale européenne \(europa.eu\)](#)

[Portail des programmes Interreg : trouver des programmes, appels et offres d'emploi / Keep.eu](#)

[Inforegio - Point focal frontalier / Réseau Border Focal Point | Futurium](#)

<https://futurium.ec.europa.eu/en/border-focal-point-network/beyond-borders-breakfast-debates>

[Accueil | b-solutionsproject](#)

[Interreg Europe | Partager des solutions pour de meilleures politiques](#) <https://www.interact.eu/>



GRAZIE



© Union européenne 2026

Sauf mention contraire, la réutilisation de cette présentation est autorisée en vertu de la licence [CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/). Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'UE, l'autorisation peut devoir être obtenue directement auprès des titulaires de droits respectifs.



**11h30 – 13h30 ESPACE IMMERSIF DES
PROJETS ALCOTRA**

**11:30 – 13:30 SPAZIO IMMERSIVO DEI
PROGETTI ALCOTRA**

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027

LES PROJETS À RENCONTRER

I PROGETTI DA INCONTRARE



TRÉSOR



GIOCONDA

Danza / Dansez!

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027

Table ronde : PERFORMANCE, AMÉLIORATION CONTINUE ET CONSULTATION



Bruxelles, le 16.7.2025
COM(2025) 545 final
2025/0545 (COD)

Proposition de

RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

établissant un cadre de suivi des dépenses et de performance pour le budget et d'autres règles horizontales applicables aux programmes et activités de l'Union

{SEC(2025) 590 final} - {SWD(2025) 590 final} - {SWD(2025) 591 final}



Bruxelles, 16.7.2025
COM(2025) 545 final
2025/0545 (COD)

Proposta di

REGOLAMENTO DEL PARLAMENTO EUROPEO E DEL CONSIGLIO

che stabilisce un quadro di tracciamento della spesa di bilancio e della performance del bilancio e altre norme orizzontali per i programmi e le attività dell'Unione

{SEC(2025) 590 final} - {SWD(2025) 590 final} - {SWD(2025) 591 final}

Tavola rotonda: PERFORMANCE, MIGLIORAMENTO CONTINUO E CONSULTAZIONE

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027



**Animation et Questions
du
Conseil des jeunes ALCOTRA
*Marco FINA et Lou LAVERT***



**Animazione e Domande
del
Consiglio dei giovani ALCOTRA
*Marco FINA e Lou LAVERT***

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027

Commission européenne
Valeria CENACCHI

DG REGIO - Commission Européenne

Commissione europea
Valeria CENACCHI

DG REGIO – Commissione europea

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027

Programme INTERACT
Nicolas GARNIER

Référent du Programme INTERACT Capitalisation

Programma INTERACT
Nicolas GARNIER

Referente del Programma INTERACT Capitalizzazione

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027

L'approche fondée sur la performance dans Interreg

Nicolas Garnier | Interact | Événement ALCOTRA | 8 octobre 2026

Interact



**Co-funded by
the European Union**
Interreg

Interreg, prochaine étape : 2028

Les programmes préparent la prochaine période

Un changement proposé :

Lier les paiements à des réalisations convenues



Découvrons ensemble son fonctionnement et partagez vos impressions

Quelle est l'idée ?

Relier financement et réalisations

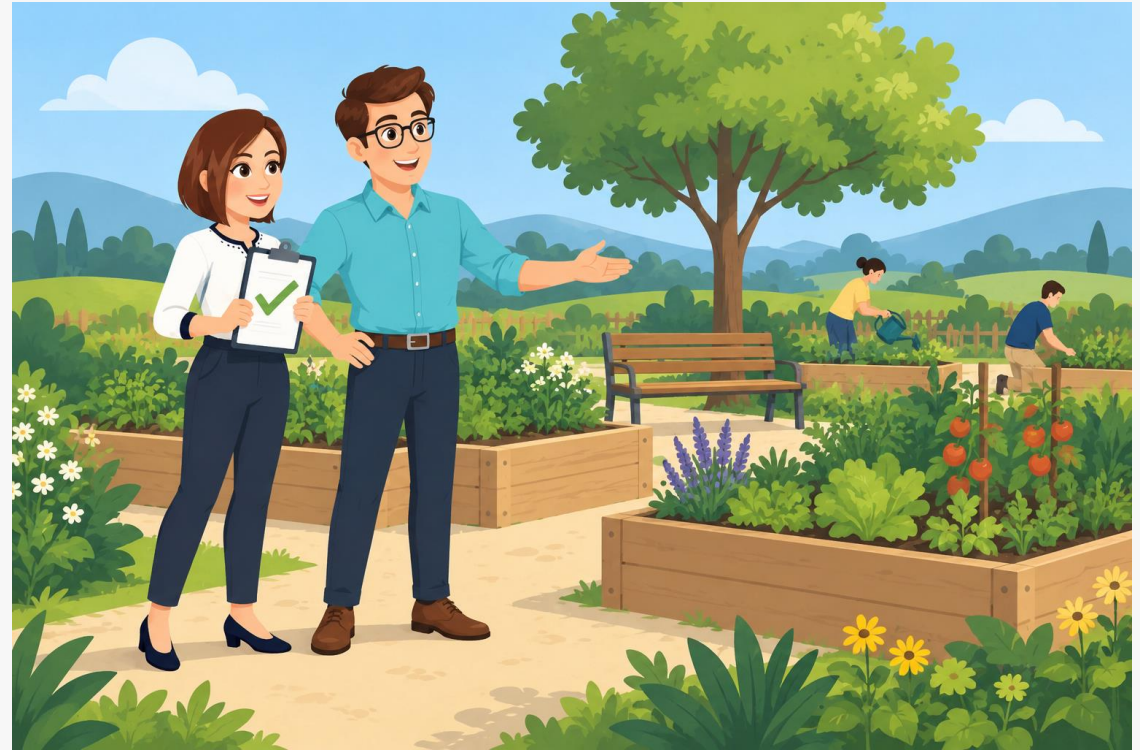
Les paiements dépendent du respect des conditions convenues

Mieux utiliser chaque euro

Définir à l'avance les réalisations et les montants des paiements

Une mise en œuvre plus simple

Centrer le suivi sur les réalisations

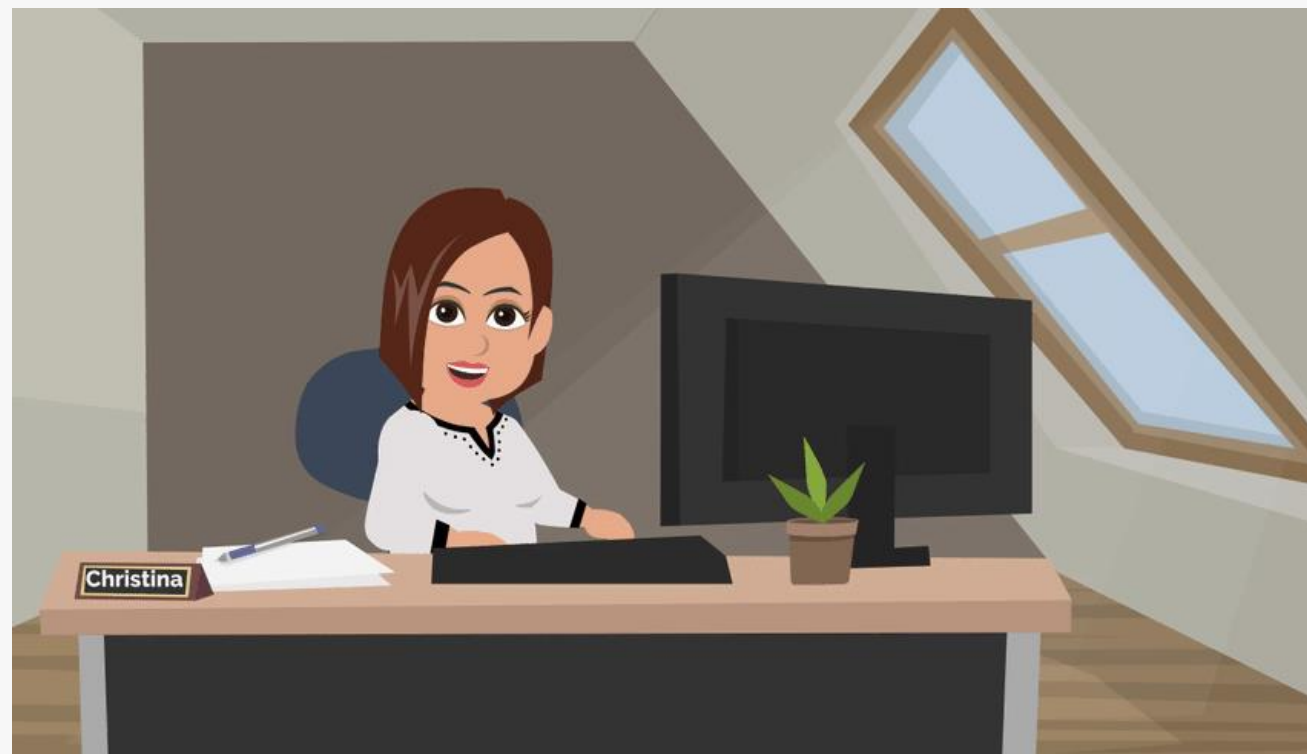


PBA = Performance-based approach

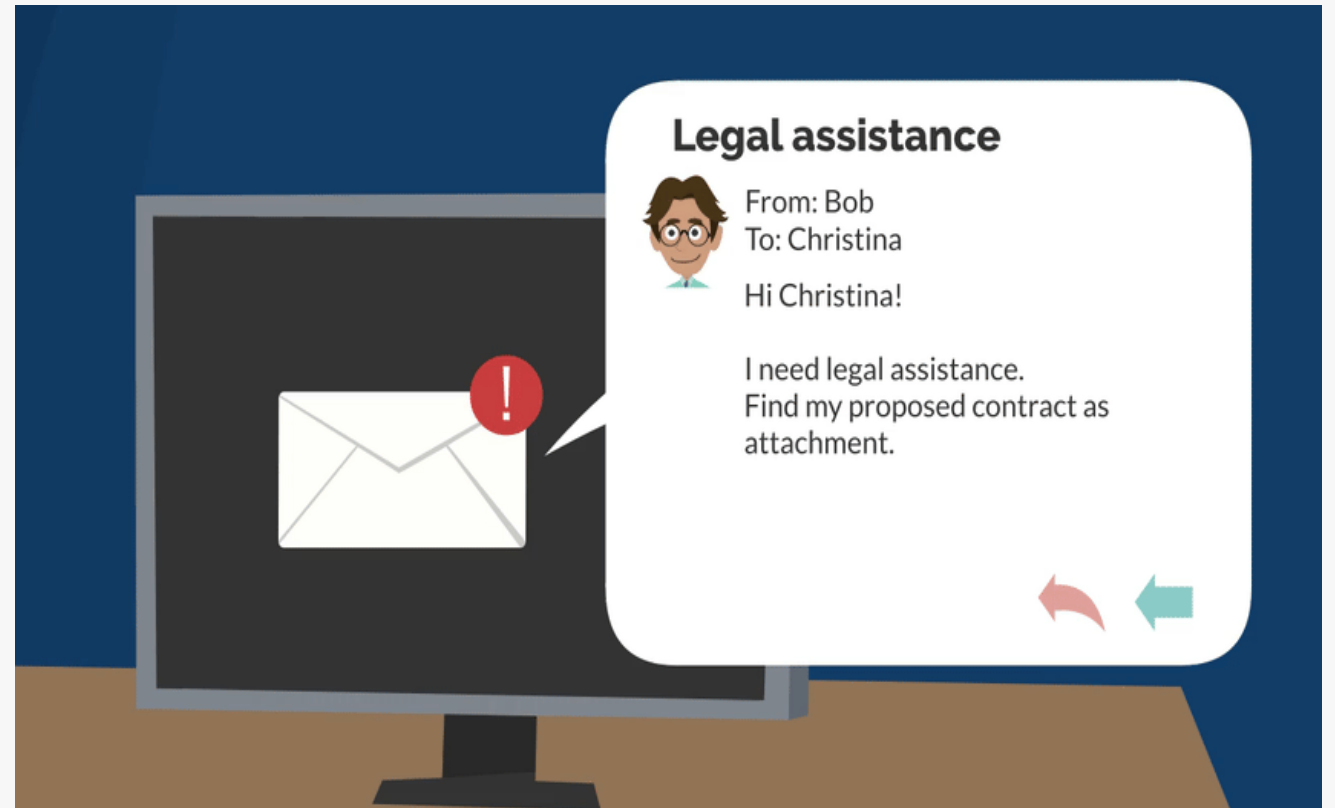
Découvrons les principes de base...

Voici Christina...

Voici Christina.
Christina est avocate.



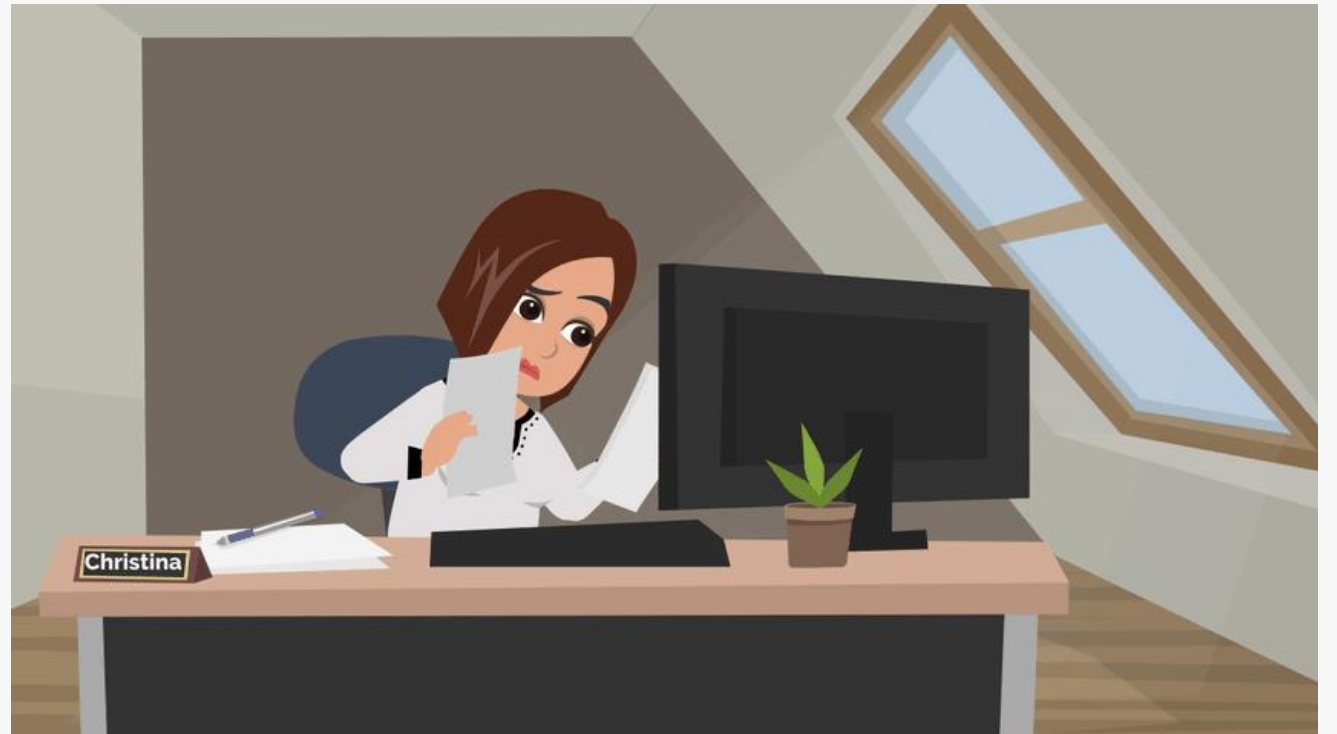
Un jour, Bob la contacte.
Il souhaite lui confier son affaire.



Christina examine l'affaire.
Elle pense que Bob est dans son droit et que son dossier est solide.



Mais le contrat qu'il lui propose est différent de ceux dont elle a l'habitude. Son montant total est de **10 000 €**, ce qui correspond à ses honoraires habituels. Cependant...



Elle recevrait 1 000 € à la signature du contrat.

Puis 2 000 € au début du procès.



Elle ne recevra les **7 000 € restants** que si Bob gagne le procès.

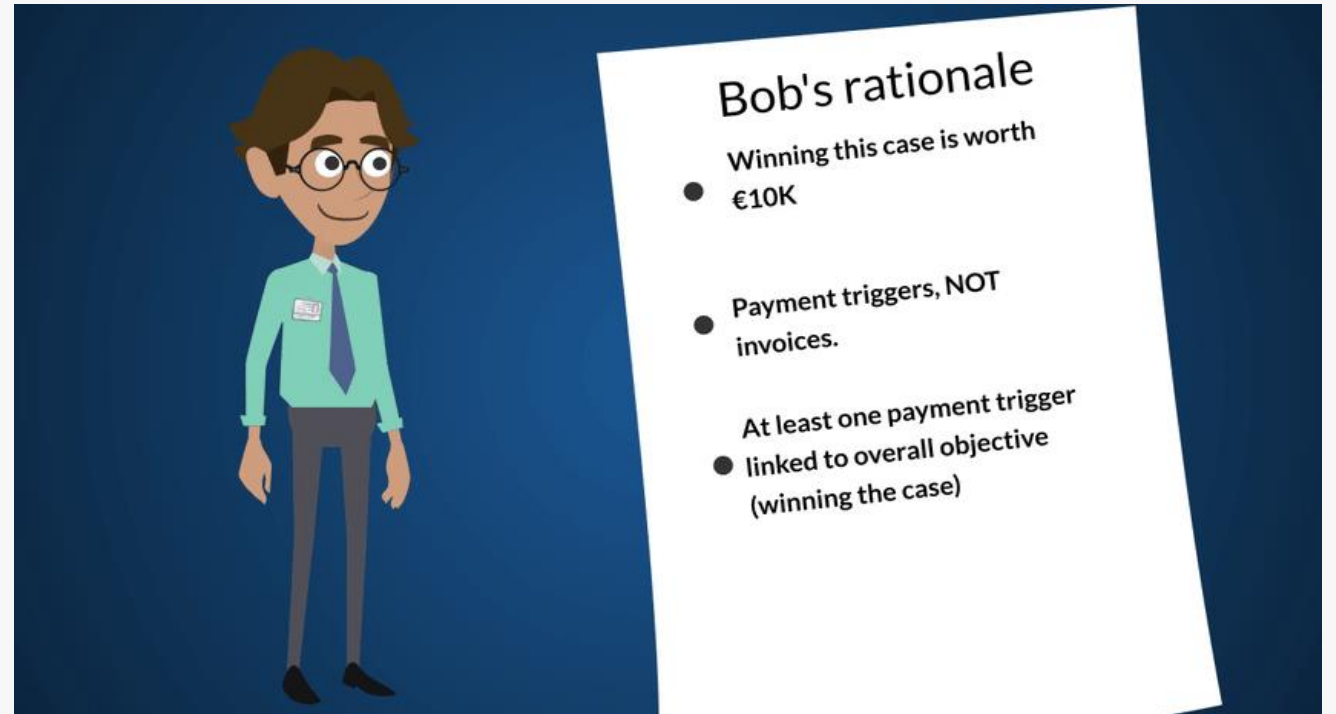


Avant d'accepter...

1. Christina doit vérifier si le contrat est **équitable** : répond-il aux attentes de Bob et à ses propres besoins ?
2. Quels sont les **risques** et comment les réduire ?

Voyons d'abord pourquoi Bob lui propose ce type de contrat.

Le raisonnement de Bob



Bob's rationale

- Winning this case is worth €10K
- Payment triggers, NOT invoices.
- At least one payment trigger linked to overall objective (winning the case)

P-BA principles

- ✓ Payment value determined ex ante.
- ✓ Payment released upon achievement of certain pre-defined payment triggers.
- ✓ At least one payment trigger linked to overall objective.

Christina se pose quelques questions :

Le jeu en vaut-il la peine ?

- « 10 000 €, est-ce juste ? »
- « Serai-je payée ? Le gain justifie-t-il le risque ? »

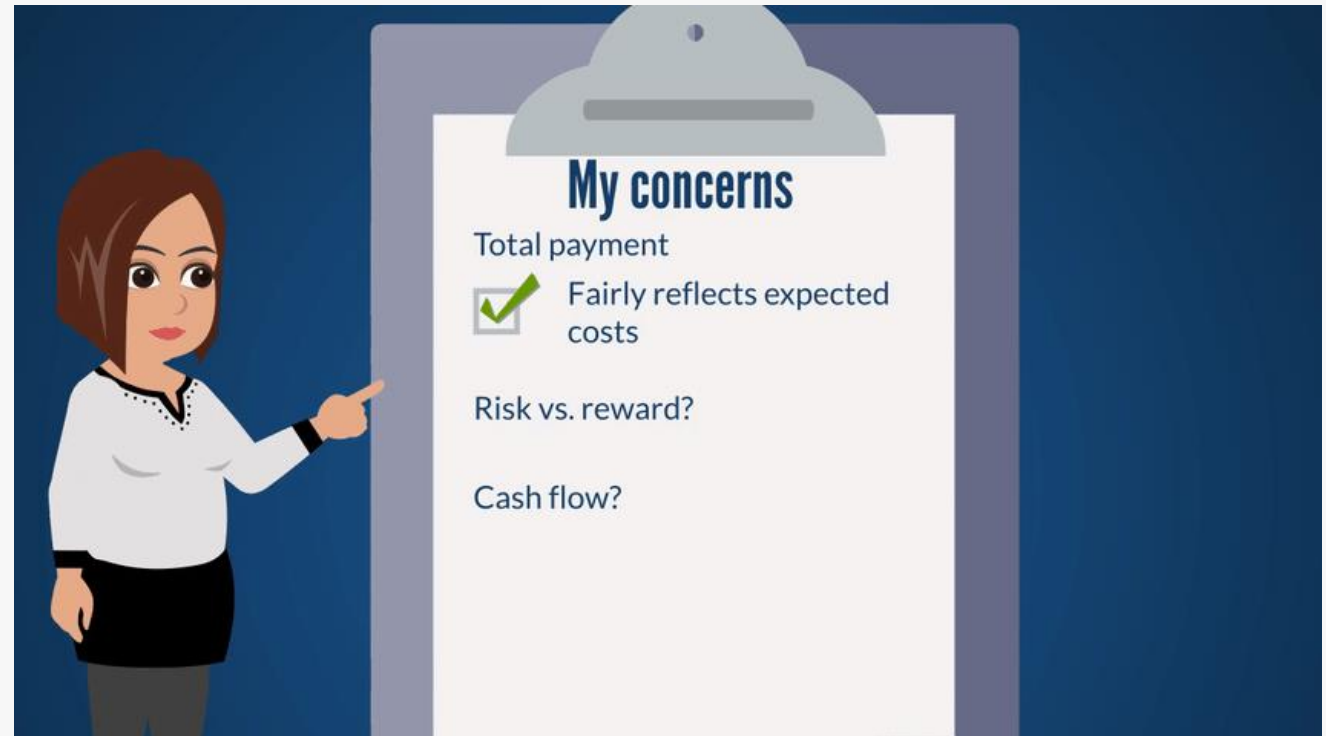
Est-ce réalisable ?

- « Le calendrier des paiements couvrira-t-il mes besoins de trésorerie ? »



Les 10 000 € proposés par Bob correspondent à ses honoraires habituels pour ce type d'affaire.

Ses coûts sont assez prévisibles et devraient peu varier.



Christina examine ensuite le risque de ne pas être payée.

Elle compare ce nouveau contrat à ceux dont elle a l'habitude.



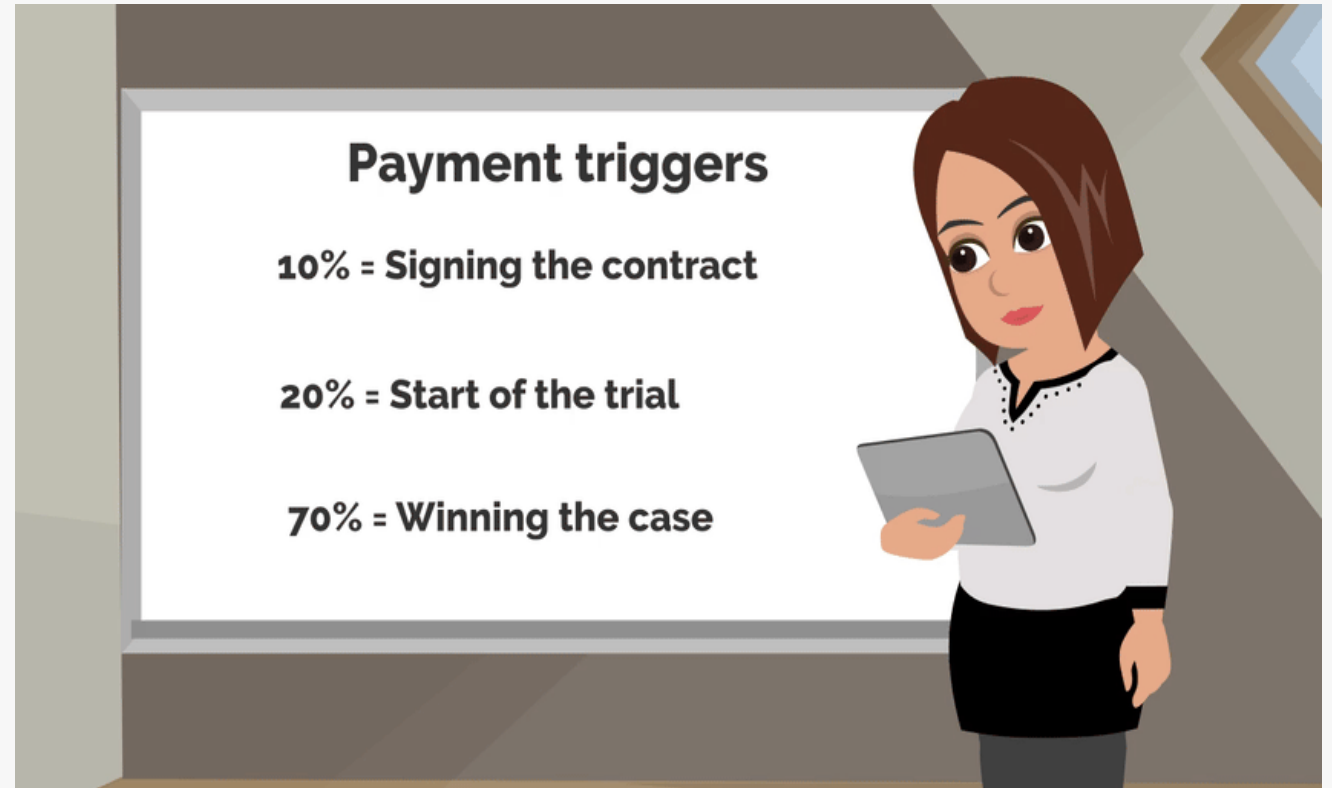
Christina liste les conditions de paiement et évalue dans quelle mesure leur réalisation dépend d'elle.



Christina hésite...



Que peut-elle faire ?



Compte tenu de ces éléments,
voici la proposition de Christina.



Payment triggers

- ✓ 10% = Signing the contract
- ✓ ~~20%~~ 40% = Start of the trial
- ✓ ~~70%~~ 50% = Winning the case

The illustration shows a woman with brown hair, wearing a white long-sleeved shirt and a black skirt, standing with her arms crossed next to a presentation board. The board has a white background with a grey border and contains the text 'Payment triggers' and a list of three items, each preceded by a green checkmark. The second and third items have their original percentages crossed out in red and replaced with new ones.

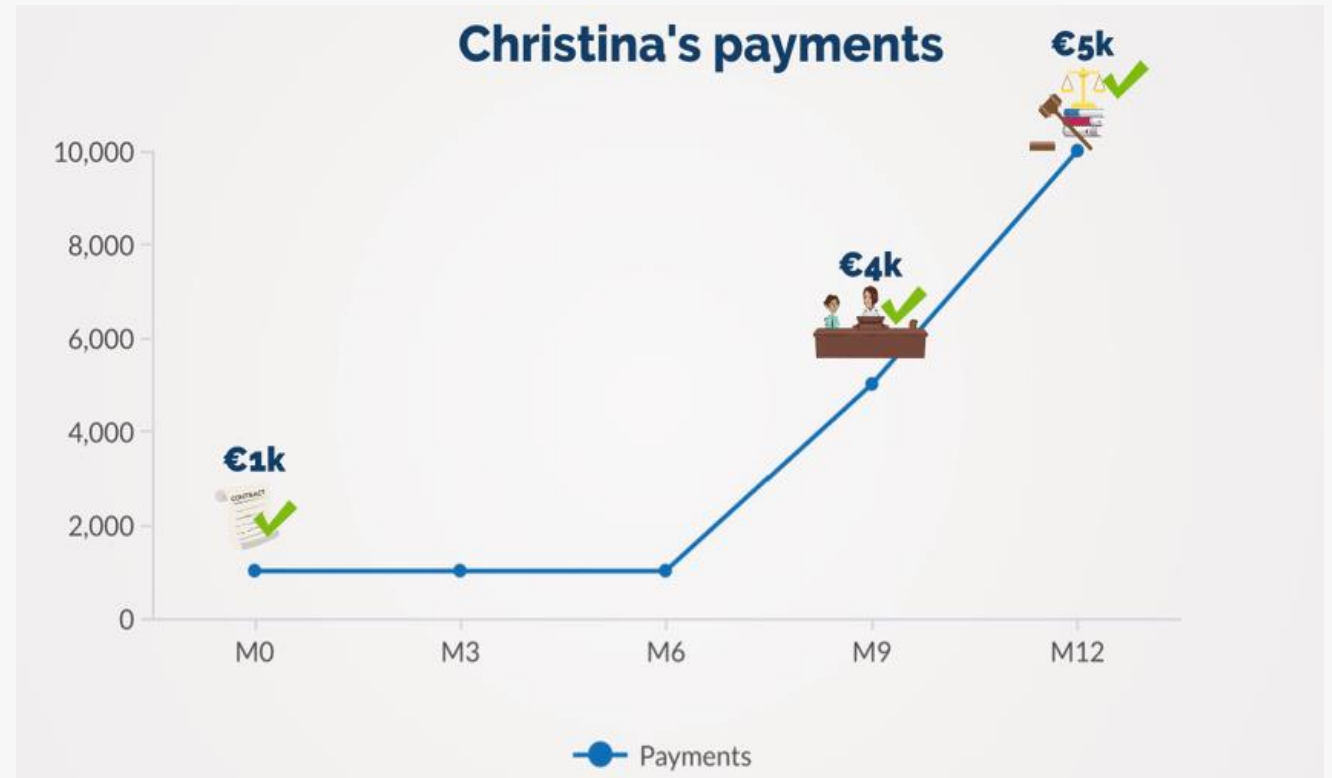
Si Bob accepte sa proposition, le risque sera mieux partagé entre eux.

Mais elle craint toujours de ne pas avoir la trésorerie nécessaire pour mener à bien le contrat.

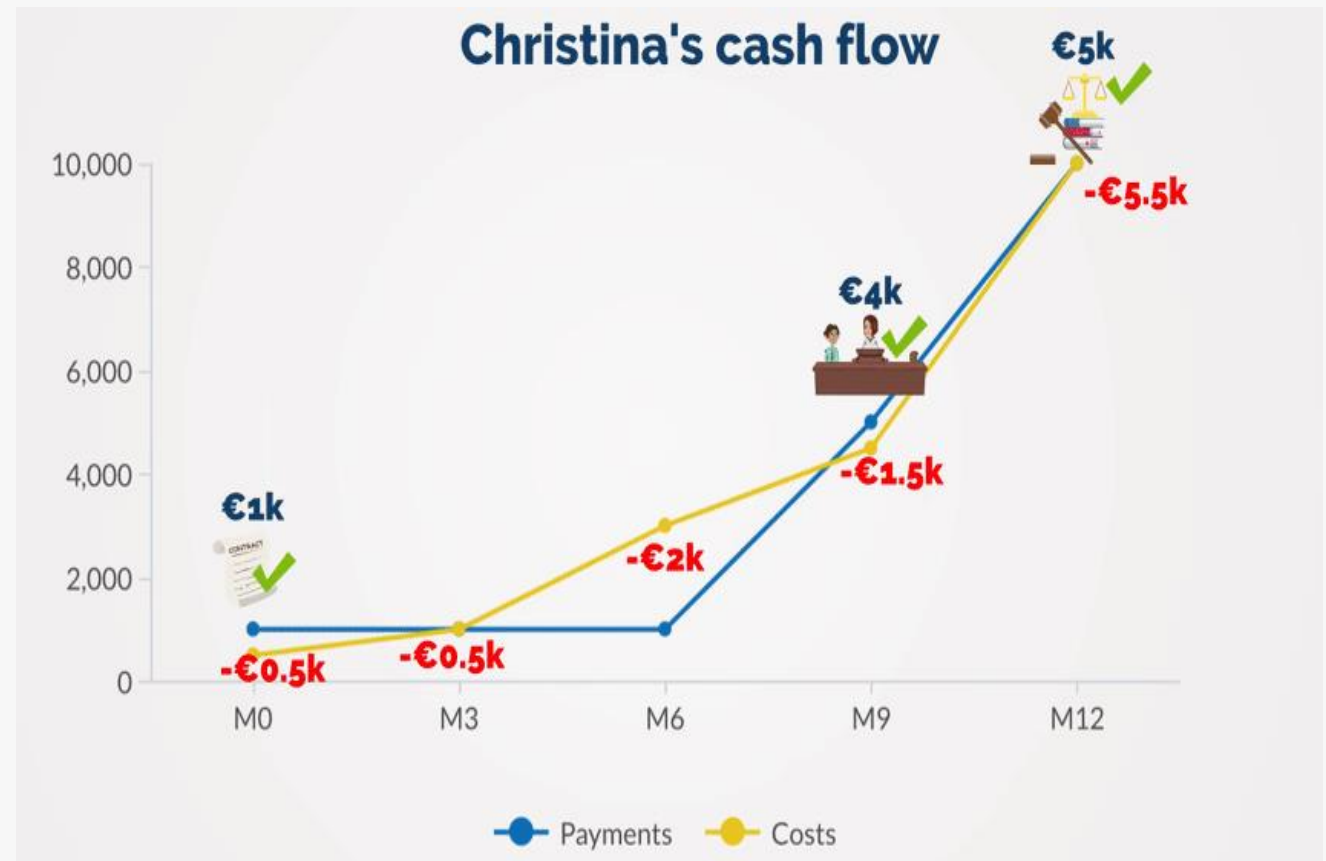


Pour évaluer ses besoins de trésorerie, elle estime quand les conditions de paiement seront remplies.

Elle s'appuie sur son expérience d'affaires précédentes.



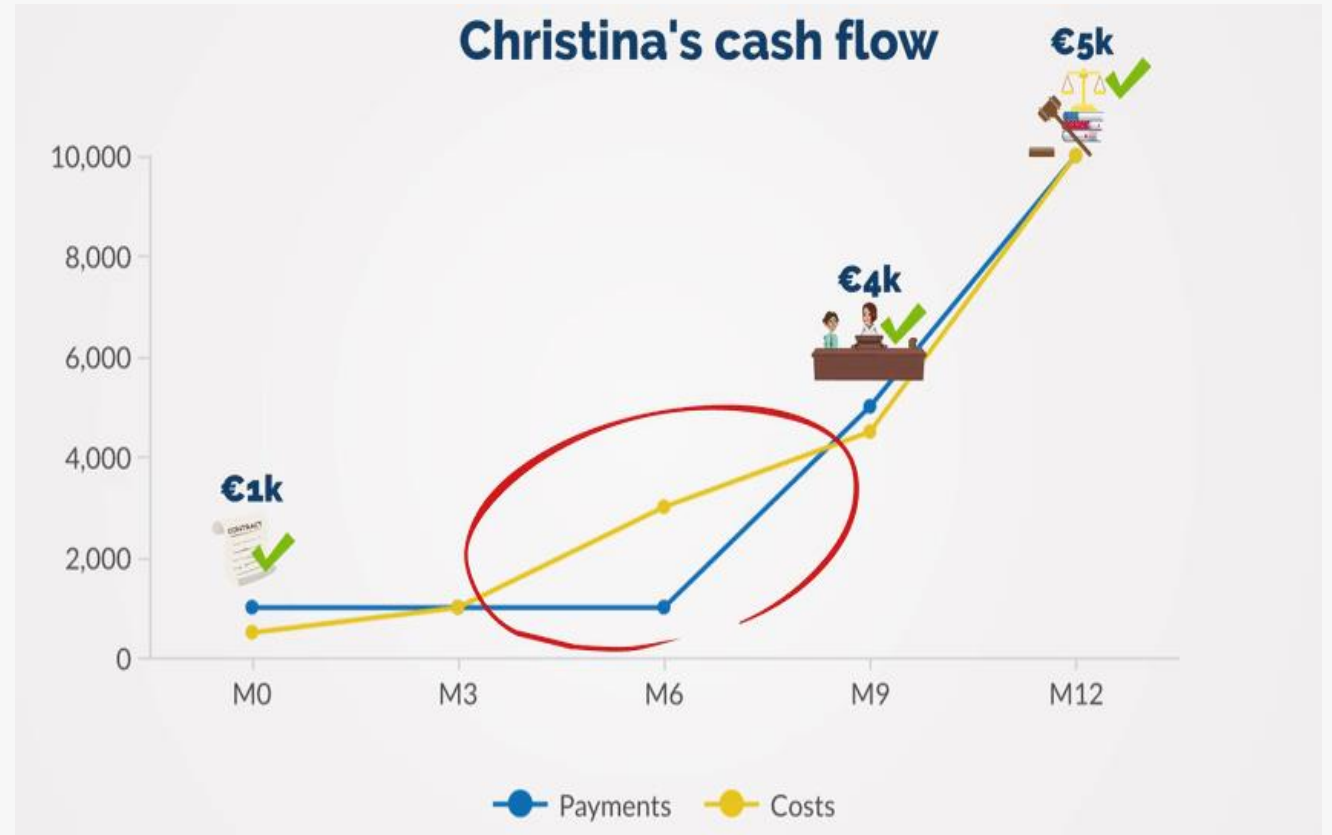
Elle estime ensuite ses coûts sur toute la durée du contrat.



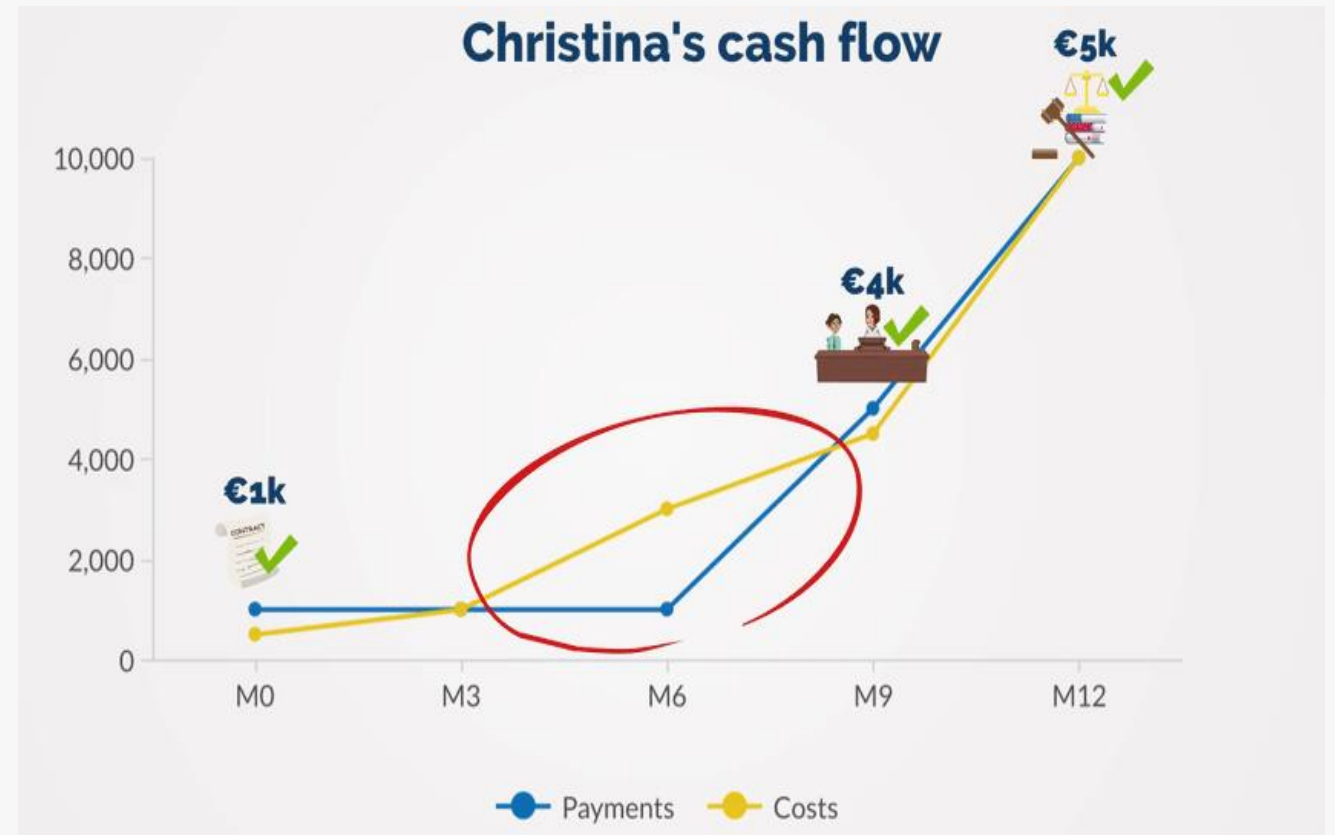
En comparant les paiements à ses dépenses dans le temps, elle constate un décalage.

Le deuxième paiement arrive trop tard pour couvrir ses coûts.

Sans modification du contrat, elle ne pourra pas mener à bien sa mission.



Que peut-elle faire ?



Elle a alors une idée !

Elle pourrait recevoir une partie du deuxième paiement plus tôt, en le liant à une autre étape du contrat.

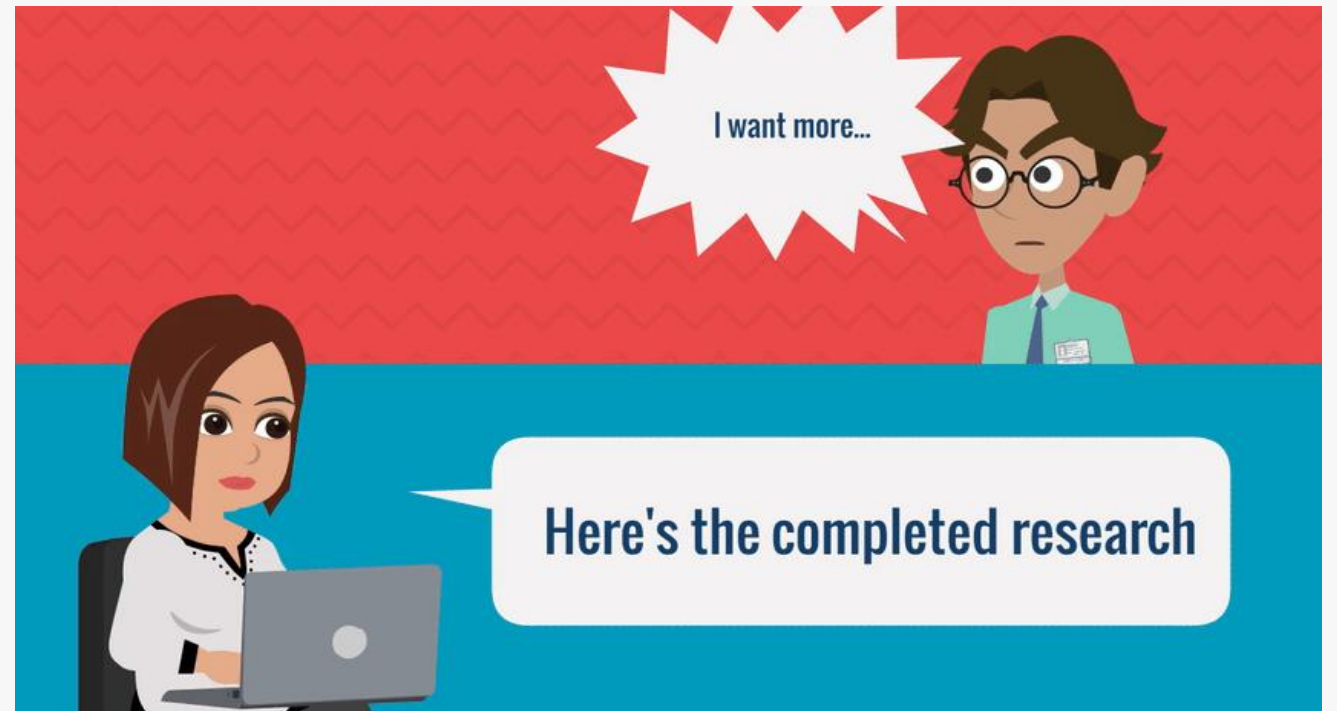


Christina cherche une étape qui pourrait déclencher un paiement supplémentaire.

La fin des recherches pourrait convenir. Elle estime qu'elle interviendra vers le cinquième mois.



Mais elle réalise que cette étape ne convient pas : le calendrier est bon, mais son achèvement n'est pas objectivement vérifiable.



Une autre possibilité : **le dépôt des pièces au tribunal.**

1. Elle prévoit cette étape au sixième mois, à une date assez fiable. Le calendrier convient donc.
2. Chacun peut constater si les pièces ont été déposées : **c'est objectivement vérifiable.**

Ce serait parfait !



Voici la proposition de Christina.



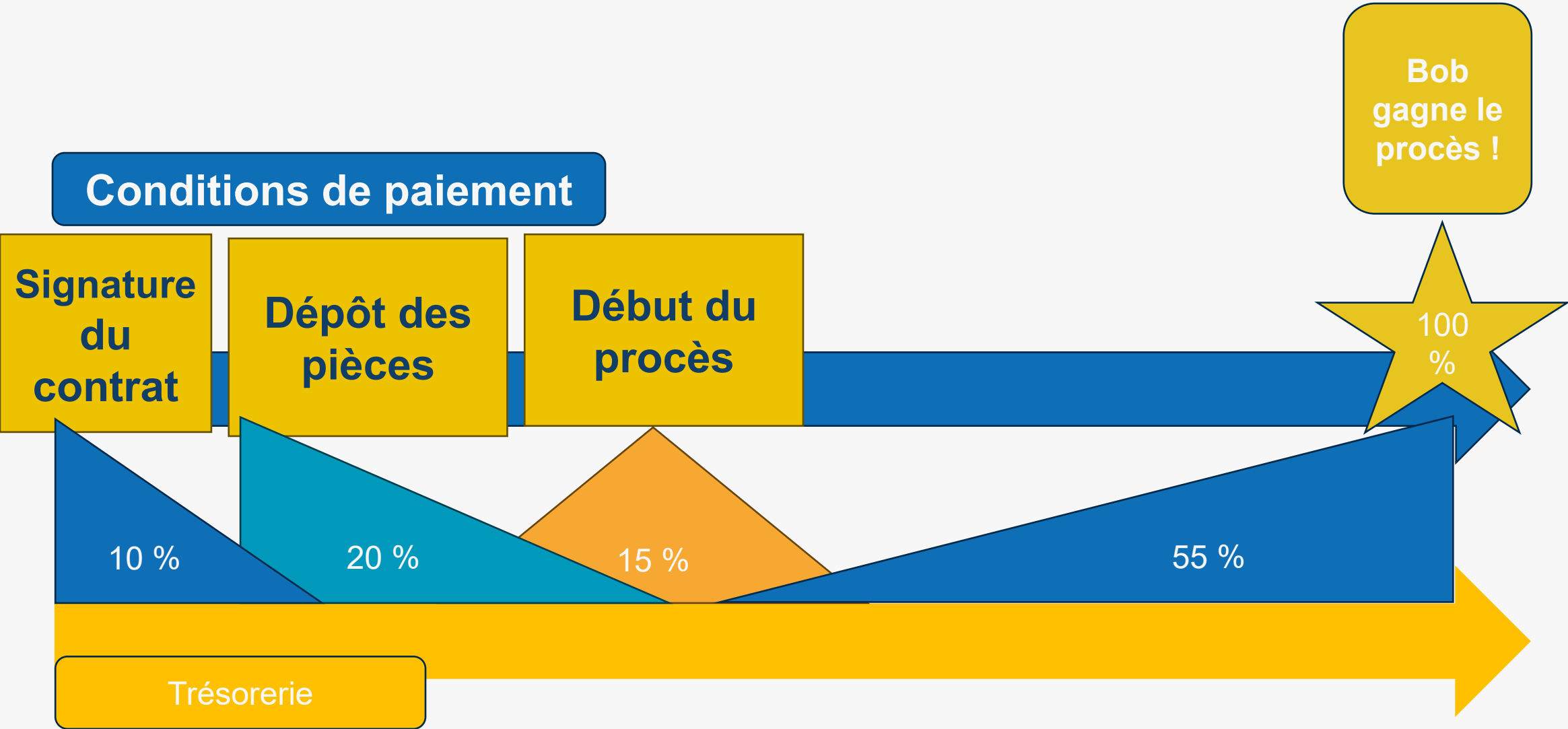
Christina réexamine ses questions initiales à la lumière de ses propositions sur le partage du risque et la trésorerie. Elle estime avoir répondu à toutes ses préoccupations.



Elle décide de rencontrer Bob pour lui proposer ces modifications du contrat. Après quelques négociations...



Le contrat final de Christina



Appliquer ces principes à la réalité d'Interreg

Principes fondamentaux (récap):

- Le paiement dépend du respect de **conditions convenues à l'avance**, auxquelles sont associés des **montants prédéfinis**, plutôt que des coûts réels.
- L'objectif de l'approche basée sur la performance:
 - Garantir une **bonne utilisation des fonds**
 - Centrer les vérifications sur la **qualité** plutôt que sur les coûts
- Un mécanisme qui concilie:
 - L'accent sur la **performance**
 - La prise en compte des **besoins de trésorerie**

Les fondamentaux d'un bon projet Interreg

Un besoin territorial clair et une coopération utile

Qu'améliore le travail en commun de part et d'autre de la frontière ?

Des réalisations de qualité et des résultats utiles

Qui les utilisera, et quels changements apporteront-ils ?

Des engagements réalistes et une utilisation responsable des fonds

Un plan crédible, un bon usage des fonds et une gestion financière saine.

Les points d'attention pour les projets

Que nous engagerions-nous précisément à réaliser ?

Dans quelle mesure la réalisation dépend-elle de nous ?

Quelles preuves permettraient de la démontrer ?

Le calendrier des paiements permet-il d'agir et de couvrir les besoins de trésorerie ?

Des modalités adaptées exigent une préparation soignée et du dialogue.

Votre première impression

Après cette introduction, que pensez-vous de l'application de la PBA aux projets ?

1. J'y vois une possibilité de faciliter la mise en œuvre des projets.
2. J'y vois un intérêt, mais j'ai des réserves.
3. J'ai besoin d'en savoir plus pour me prononcer.

Partagez votre réponse sur Slido.

Vos contributions pour ALCOTRA

Quelles questions, préoccupations ou suggestions ALCOTRA devrait-il prendre en compte pour préparer la prochaine période ?

Partagez tout ce que vous souhaitez porter à l'attention du programme.

Vos retours alimenteront la préparation, les échanges AG/comité de suivi et les futurs documents d'accompagnement.

Cooperation works

Merci ! Grazie !

Nicolas Garnier
nicolas.garnier@interact.eu

Table ronde : GRANDS DÉFIS ET ENJEUX DU TERRITOIRE ALCOTRA

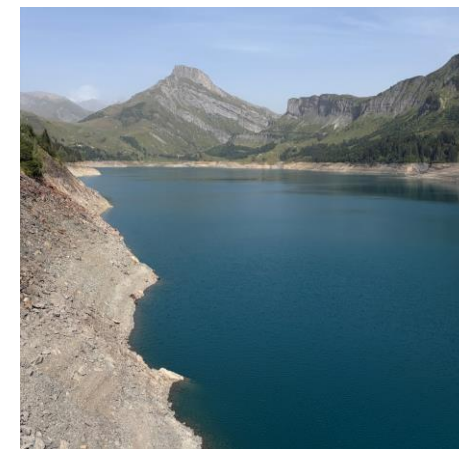


Tavola rotonda: GRANDI SFIDE DEL TERRITORIO ALCOTRA

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027



**Animation et Questions
du
Conseil des jeunes ALCOTRA**
Arianna RIBA, Khalid BELKHAIRI et Beatrice CORBETTA



**Animazione e Domande
del
Consiglio dei giovani ALCOTRA**
Arianna RIBA, Khalid BELKHAIRI e Beatrice CORBETTA

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027

TRAVAUX PRÉPARATOIRES 2028-2034

Autorité de gestion ALCOTRA
Véronique VEYRAT

Responsable de service ALCOTRA

LAVORI PREPARATORI 2028-2034

Autorità di gestione ALCOTRA
Véronique VEYRAT

Responsabile di servizio ALCOTRA

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027

ALCOTRA 2028-2034



Team ALCOTRA

Travail partenariale de préparation du futur ALCOTRA 2028-2034



Avant-première des infos



Team ALCOTRA

Lavoro partenariale di preparazione del futuro ALCOTRA 2028-2034



Informazioni in anteprima



Support extérieur

Appui d'un cabinet extérieur pour l'animation de la Team et la rédaction du chapitre 28-34



Supporto esterno

Supporto di una società di consulenza esterna per l'animazione della Team e la redazione del capitolo 28-34



Consultations et boîte à idées

Des consultations et vos idées dans le forum du site web ALCOTRA



Consultazioni e cassetta delle idee

Delle consultazioni e le vostre idee nel forum del sito web ALCOTRA

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027

ALCOTRA 2028-2034

Travail avec le partenariat FR-IT

2026 - 2027

Rencontres partenariales pour la définition des éléments stratégiques et de mise en œuvre.

Etudes d'appui à la réflexion

2025 – 2027

- Monographies sur ISO1, Culture et tourisme
- Evaluation de mise en œuvre

Concertation publique

2026 - 2027

- Concertation du grand public et du public jeunes
- Actions d'acculturation et échanges participatifs

Dépôt du chapitre
ALCOTRA : fin 2027

Nouvelle période
et 1^{er} appel à projets: Janvier 2028

Lavoro con il partenariato FR-IT

2026 - 2027

Incontri del partenariato per la definizione degli elementi strategici e di attuazione

Studi in supporto alla riflessione

2025 – 2027

- Monografie sull'ISO1, Cultura e turismo
- Valutazione di attuazione

Concertazione pubblica

2026 - 2027

- Concertazione del grande pubblico e del pubblico giovane
- Azioni di creazione di cultura comune e momenti partecipativi

Presentazione
del capitolo
ALCOTRA :
fine 2027

Nuova
programmazione
e 1° bando:
gennaio 2028

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027

ÉTUDE D'APPUI À LA RÉDACTION DE ALCOTRA 2028-2034
François LEVARLET, Pietro CELOTTI, Lisa LEGRAND

Cabinet t33

STUDIO DI SUPPORTO ALLA REDAZIONE DI ALCOTRA 2028-2034
François LEVARLET, Pietro CELOTTI, Lisa LEGRAND

Studio di consulenza t33

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027

1. Analyse territoriale

- **Prosperité durable**
- **Renforcer la cohésion sociale en soutenant les citoyens et en consolidant les sociétés de l'Union ainsi que son modèle social**
- **Droits fondamentaux, démocratie et valeurs de l'Union**

2. Consultations en ligne

- **Consultation des Parties prenantes**
- **Consultation des Jeunes**

3. Première triangulation entre les sources

- **La valeur transfrontalière**
- **Deux enjeux identifiés**

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027

Analyse territoriale: Prospérité durable

DÉFIS communs selon le nombre de territoires concernés sur les 9 territoires ALCOTRA.



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027

Analyse territoriale: Renforcer la Cohésion Sociale (CS) en soutenant les citoyens et en consolidant les sociétés de l'Union ainsi que son modèle social

DÉFIS communs selon le nombre de territoires concernés.

- | | | | |
|---|--|---|---|
| 9 | Vieillessement de la population et besoins d'accompagnement (c)(v); (c)(iii) | 5 | Accès difficile aux services sociaux et médico-sociaux (c)(iii) |
| 9 | Pauvreté et précarité sociale (c)(iii) | 4 | Freins à la mobilité professionnelle et accès à l'emploi (c)(ii) |
| 6 | Difficultés d'accès aux soins et insuffisance de l'offre médicale (c)(iv) | 3 | Qualification insuffisante et inadéquation formation / emploi (c)(ii) |
| 5 | Fragilités démographiques dans les vallées et territoires de montagne (c)(v) | | |

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027

Analyse territoriale: Droits fondamentaux, démocratie et valeurs de l'Union

DÉFIS communs selon le nombre de territoires concernés sur les 9 territoires ALCOTRA..

3

Participation des jeunes et de la société civile insuffisamment structurée (e)(i)

2

Faible structuration de certaines filières et réseaux culturels (e)(iv)

3

Inégalités territoriales d'accès à l'offre et aux équipements culturels (e)(iv)

2

Manque de personnel et de capacités d'ingénierie dans certaines collectivités (e)(iii)

3

Coopérations insuffisamment structurées à l'échelle des bassins de vie transfrontaliers (e)(iii)

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



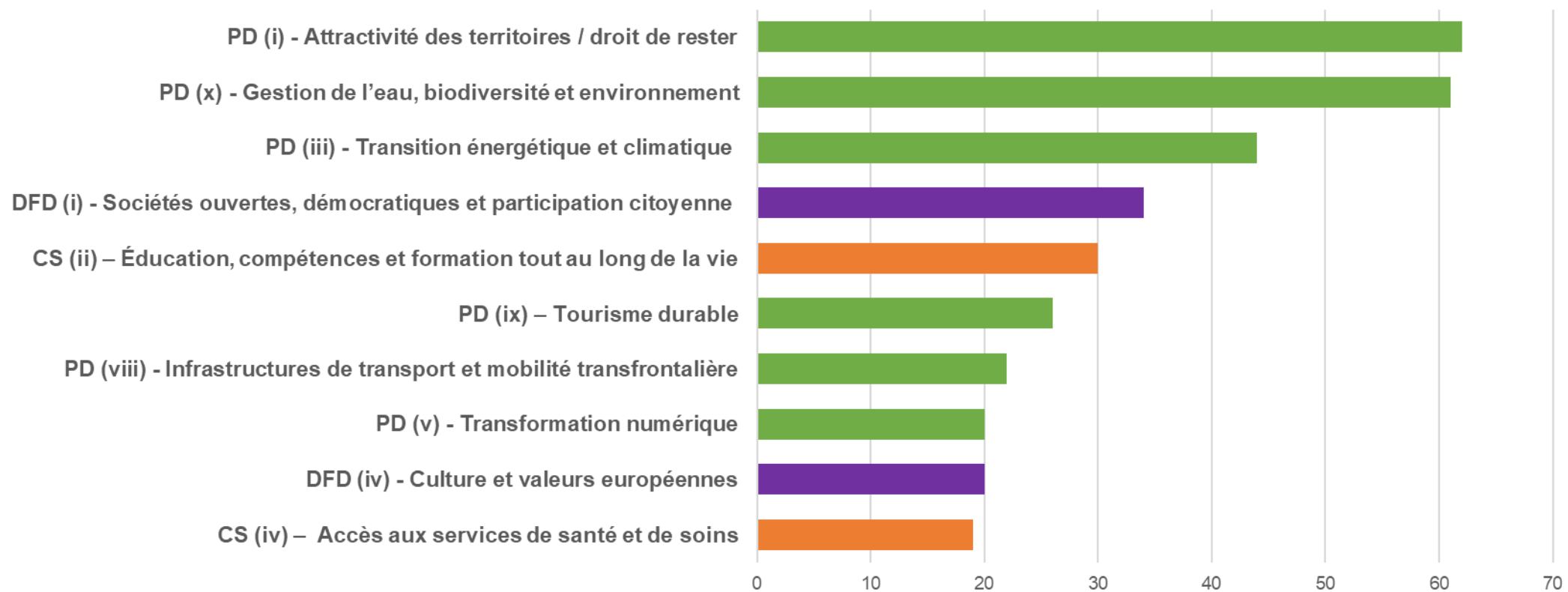
La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027

Les 10 objectifs spécifiques les plus pertinents

Consultation - Parties prenantes

153 Répondants



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027

Principaux défis territoriaux des OS les plus sélectionnés

Consultation - Parties prenantes

153 Répondants

PD (i) - Attractivité des territoires / droit de rester

3

- Déclin des services publics d'intérêt général
- Manque de stratégies intégrées de développement territorial
- Dépopulation et migration des jeunes des zones rurales et périphériques

PD (x) - Gestion de l'eau, biodiversité et environnement

4

- Planification insuffisante pour l'adaptation au changement climatique
- Perte de biodiversité et dégradation des écosystèmes
- Gestion intégrée des risques climatiques et naturels
- Augmentation de la fréquence et de la gravité des inondations, sécheresses et événements météorologiques extrêmes

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



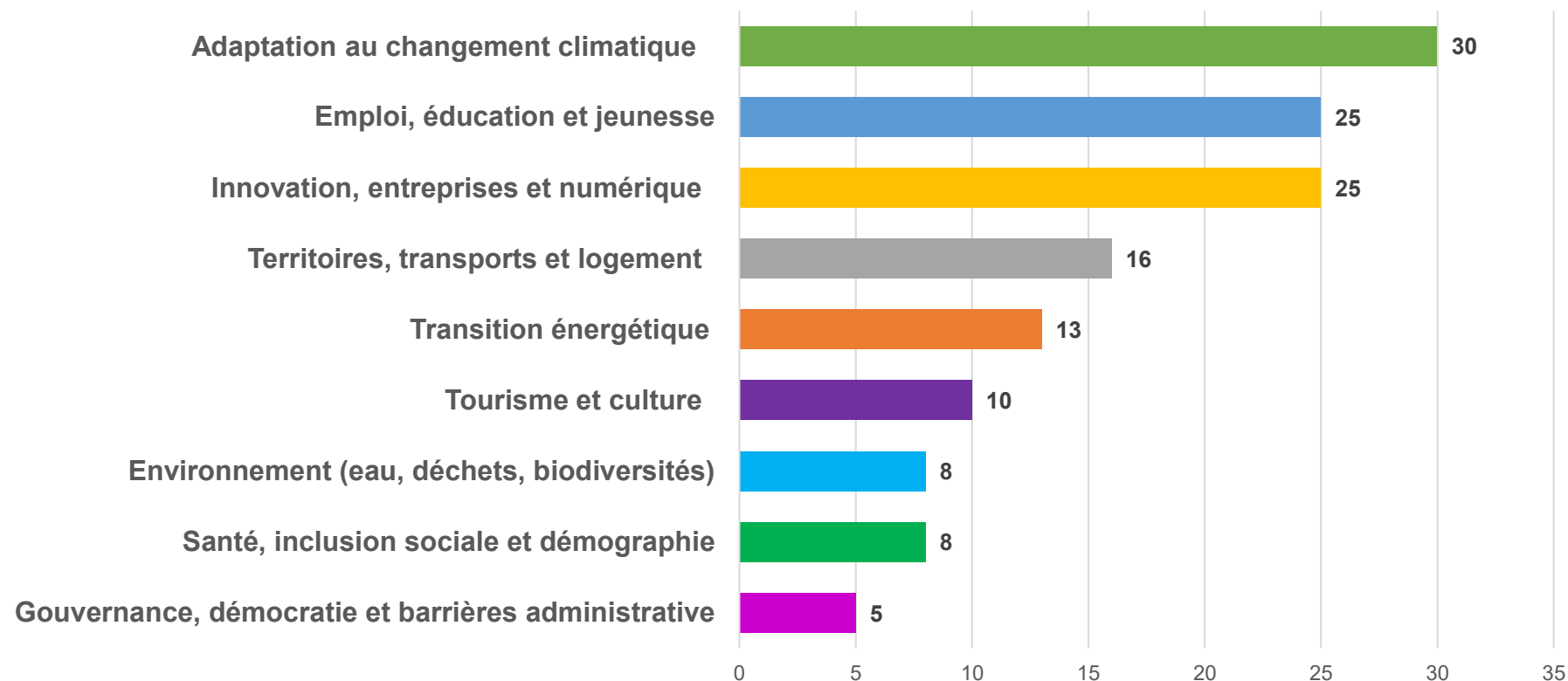
La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027

Les défis ALCOTRA les plus pertinents selon les jeunes

Consultation - Jeunes

51 Répondants



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



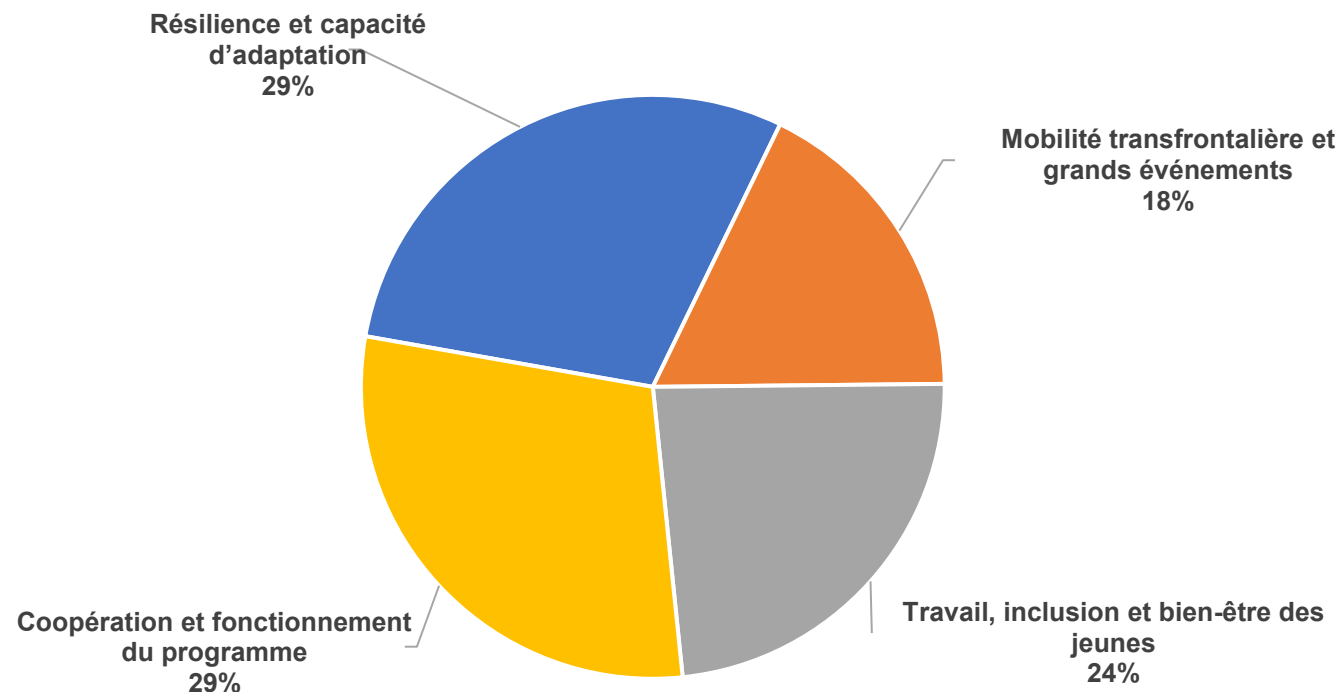
La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027

Autres éléments émergents

Consultation - Jeunes

51 Répondants



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



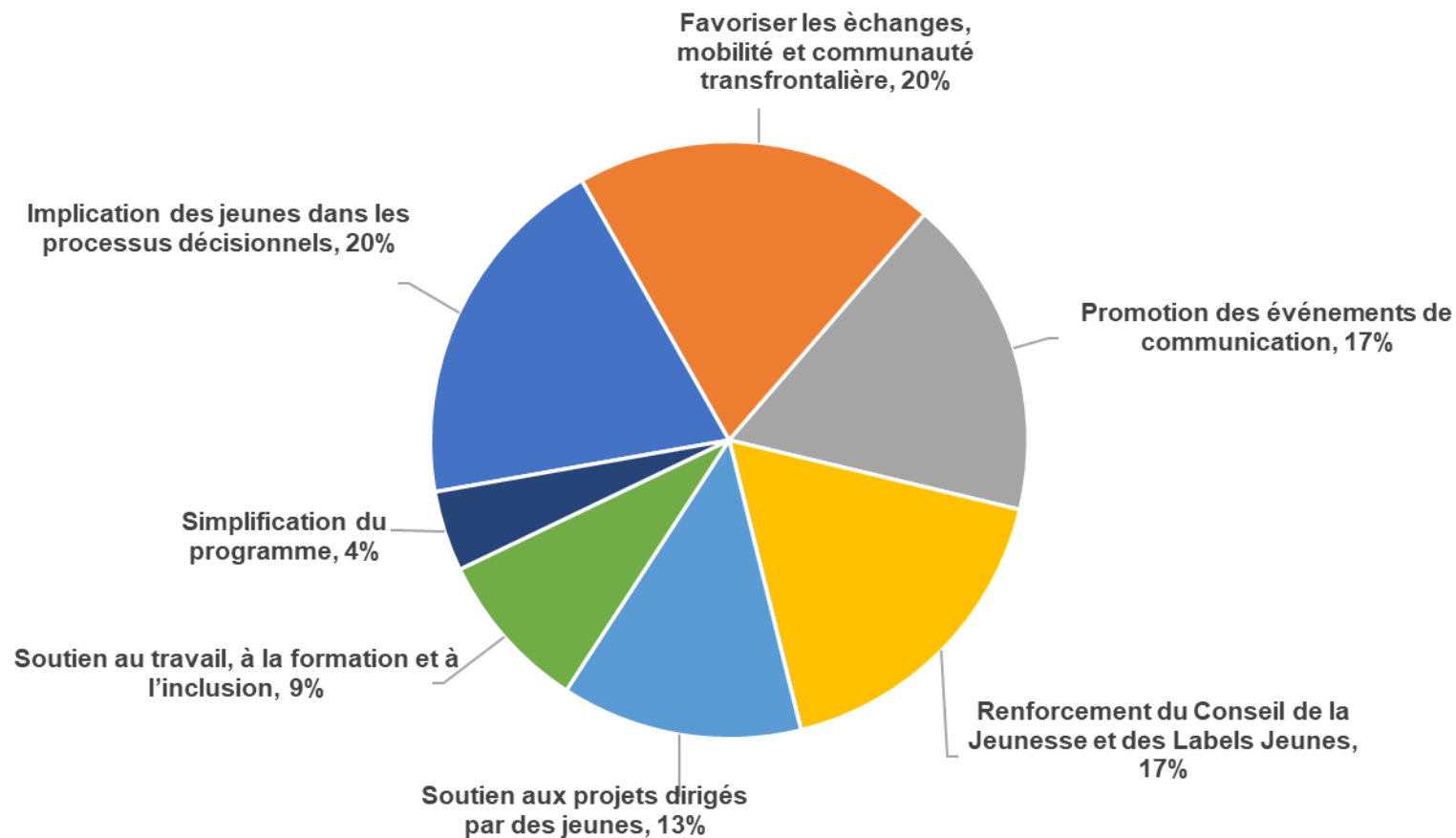
La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027

Mesures pour renforcer la participation des jeunes à ALCOTRA 2028-2034

Consultation - Jeunes

51 Répondants



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027

Ce qui fait la spécificité d'un programme Interreg: la valeur ajoutée transfrontalière

Sources : Évaluation d'impact, Étude sur ISO

Quand existe-t-elle ?

- Problématique partagée, qu'aucun versant ne peut résoudre seul (ex. risques d'origines glaciaire)
- Besoin de solutions spécifiques, que les compétences / les pratiques d'un seul partenaire ne suffisent pas à développer (ex. innovation, formations spécialisées)
- Usagers présents des deux côtés de la frontière (ex. prise en charge médicale transfrontalière)

Comment se concrétise-t-elle ?

- Par le partage des connaissances
- Par l'adoption de solutions communes
- Par la levée des obstacles administratifs
- Par la création de service ou d'instrument intégré

À quelles conditions dure-t-elle ?

- Des partenariats qui réunissent les compétences nécessaires : collectivités, agences sectorielles (santé, transports, emploi), administrations centrales selon le sujet, et des décideurs politiques engagés
- Une gouvernance stable (modèle : GECT Alpi Marittime–Mercantour, Espace Mont-Blanc)
- Durée et continuité : générations de projets qui se succèdent dans une logique de capitalisation

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027

Les deux thèmes avec la plus forte valeur ajoutée (analyse préliminaire)

PD (i) - Attractivité des territoires / droit de rester

Valeur ajoutée transfrontalière

- Demande de services publics transfrontaliers (ex. billetterie et offre de transport coordonnées)
- Solutions qui exigent des compétences communes (ex. maisons de services au public)
- Levée des obstacles administratifs et normatifs (ex. dans le domaine de la santé où aucun accord bilatéral effectif n'existe à ce jour)
- Gouvernance commune, portée par des projets territoriaux intégrés

PD (x) - Gestion de l'eau, biodiversité et environnement

Valeur ajoutée transfrontalière

- Phénomènes ou éléments de patrimoine naturels transfrontaliers (risques naturels, eau, biodiversité)
- Partage de connaissance et d'instruments communs de gestion des risques et des ressources
- Levée des obstacles à une gestion intégrée (protection civile, secours)
- Gouvernance commune des espaces naturels partagés (GECT Alpi Marittime–Mercantour, Espace Mont-Blanc)

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027

Prochaines étapes du travail du Cabinet T33

- **Réalisation des ateliers de concertation (en ligne et en présentiel) – Fin 2026 – Mi 2027**
- **Rédaction du chapitre Interreg ALCOTRA 2028-2034 – Fin 2026 – Fin 2027**
- **Analyse environnementale - de fin 2026 à fin 2027**
- **Préparation du premier Appel à Projets ALCOTRA 2028-2034 - dernier trimestre 2027 et lancement souhaité début 2028**

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027



Table ronde : JEUNESSE ET AVENIR DE LA COOPERATION TRANSFRONTALIÈRE

Tavola rotonda: GIOVANI E FUTURO DELLA COOPERAZIONE TRANSFRONTALIERA



JEUNES | GIOVANI : Stefano RIGOLI – Carlo ALLEMANO – Letizia GAGLIARDI – Azilis LE NEDELEC – Martina ROSSO – Lorenzo PORTIS – Gabriel MANA NOYEL



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027



CONSEIL DES JEUNES 2026-2027

CONSIGLIO DEI GIOVANI 2026-2027

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027

UTOPIE POSITIVE : imaginer l'avenir avec le Conseil des jeunes ALCOTRA UTOPIA POSITIVA: immaginare il futuro con il Consiglio dei giovani ALCOTRA

UNE UTOPIE
POSITIVE POUR
2034
UN'UTOPIA
POSITIVA PER
IL
2034

*« Comment je me vois dans le
territoire ALCOTRA en 2034 ? »*

*« Come mi vedo nel territorio
ALCOTRA nel 2034? »*

Le Conseil des jeunes ALCOTRA : acteur de la gouvernance du Programme ALCOTRA

Il Consiglio dei giovani ALCOTRA: attore della governance del Programma ALCOTRA



Un **rôle consultatif** au sein du Comité de suivi | Un **ruolo consultivo** nel Comitato di sorveglianza

Participation aux **événements** du Programme et des projets | Partecipazione agli **eventi** del Programma e dei progetti



Echanges avec d'autres
organisations de la jeunesse en
Europe | Incontri con altre
organizzazioni giovanili in Europa



Attribution du **Label « ALCOTRA Jeunes »** | Attribuzione del **Label « ALCOTRA Giovani »**



Cofinanciado por
la UNIÓN EUROPEA
Cofinancé par
l'UNION EUROPÉENNE



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027

RESTITUTION ARTISTIQUE, REMISE DES PRIX DU JEU-CONCOURS ET CLÔTURE

RESTITUZIONE ARTISTICA, CONSEGNA DEI PREMI DEL CONCORSO E CHIUSURA

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027

CLÔTURE

Projet «Écho des Signes»



CHIUSURA

Progetto «Écho des Signes»



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027


www.interreg-alcotra.eu

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027